
LONDRES – Session de travail des dirigeants régionaux et de l’ALAC
Lundi 23 juin 2014 – 14h30 à 17h30
ICANN – Londres, Angleterre

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Messieurs Dames, nous allons commencer dans très peu de temps. Nous avons des problèmes techniques des fois. Il nous reste des cartes ici que Gisella a pour ceux qui n’ont pas ces cartes, ce sont les cartes qui ont vos noms. C’est de ça que je parle.

Nous allons avoir des interactions, des discussions. Si vous avez des interventions à faire vous pouvez lever vos cartes comme cela pour que je vous ajoute à la queue. Et lorsque vous avez fini votre question, s’il vous plait, vous allez devoir enlever votre carte, merci.

Nous voilà réunis dans cette réunion des leaders, des directeurs et des fonctionnaires de RALO et de l’ALAC. Si vous êtes assis dans le public, vous pouvez venir à la table s’il vous plait.

Nous allons reprendre dans une minute.

Bonjour Messieurs Dames, est-ce qu’on est en train d’enregistrer? Très bien.

Bonjour Messieurs Dames, nous voila réunis pour la réunion de travail des dirigeants régionaux d’ALAC. C’est une séance qui, d’habitude, se fait dimanche, mais étant donné qu’on est en train de mener le sommet ATLAS, on ne le fait qu’aujourd’hui.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Vous allez trouver un lien pour l’ordre du jour qui est sur l’écran mais aussi sur l’ordre du jour de la semaine d’AT-Large.

Nous allons d’abord commencer par l’établissement des règles de base et le plan de la semaine. Je sais qu’on est un peu en retard, donc peut-être qu’on va accélérer un peu. On ne va pas prendre autant de temps pour cette partie.

D’abord, quand aux règles de base, je vais demander à Gisella de nous les lire. Si vous voulez vous avez le micro là.

GISELLA GRUBER:

Bienvenue tout le monde, c’est juste pour vous rappeler que pendant cette séance qui durera trois heures, vous devrez dire vos noms au moment de parler pour la transcription et aussi pour l’interprétation afin que les interprètes puissent vous identifier dans l’autre canal.

Ils ne peuvent pas voir vos cartes de noms et ils ne savent pas qui vous êtes donc ils ont besoin de savoir vos noms. Parlez en même temps à un débit raisonnable pour l’interprétation, pour la précision du message. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Gisella, nous voici dans une séance d’entre plusieurs séances de travail des dirigeants régionaux d’ALAC. On en aura une autre demain, prenez-en note. La première séance de demain, j’essaie de naviguer un peu ici.

A ma fin de l’assemblée générale des différentes régions on a le travail d’ALAC Partie I. C’est un travail dur, c’était du travail de politique. De par le passé, on a du combiner les deux, donc on a le travail de l’ALAC partie 1 de 14h30 à 16h00 demain et de 16h30 à 18h30 on aura le travail de l’ALAC partie 2.

Donc, demain, on pourra avoir une pause l’après-midi. Mais, malheureusement, aujourd’hui, parce qu’on a eu tellement de difficultés pour fixer cette séance on doit tout faire sans pause, sans arrêt. Donc peut-être que vous pourrez sortir chercher un petit café mais je vous demande de revenir rapidement parce que l’après-midi est pleine de contenus à couvrir.

Sans tarder, on passe directement alors à la bienvenue de nos structures AT-Large qui sont venues à Londres pour ce sommet AT-Large. Elles sont dans la salle, bienvenue.

Pour beaucoup parmi vous, c’est votre première réunion de l’ALAC et certaines des discussions vont probablement mentionner des acronymes tels que SSAC et nous aurons des personnes qui vont mentionner ces acronymes, qui vont les expliquer par la suite pour vous donner d’autres informations. Bien sûr, nous avons des participants et des intervenants qui vont venir prendre la parole. Si vous n’avez pas une réunion immédiatement à la fin de cette séance, on vous encourage à aller leur parler.

Alors, à ma gauche, vous voyez Patrik Fältström avec deux T, pas seulement un. Mais Patrik Fälström et Jim Galvin de SSAC, c’est le comité consultatif de sécurité et de stabilité et je vais donner la parole à

Julie Hammer, notre agente de liaison pour le SSAC qui va s’occuper de cette partie de la séance.

Une autre règle est de ne pas allumer votre micro avant que la personne précédente ne finisse de parler parce que ça éteint leur micro.

JULIE HAMMER:

Pardonnez-moi, Olivier, je m’excuse. Bonjour tout le monde.

Je veux aussi mentionner un autre membre de SSAC qui est Danny McPherson qui est derrière moi. On vous remercie de l’occasion de venir vous faire cette actualisation, on n’a qu’une demi-heure et même moins qu’une demi-heure parce qu’on est déjà un peu en retard.

Alors, dès que Patrik commencera avec son actualisation, vous allez voir qu’on a différents sujets qu’on pourrait vous raconter mais vous devrez peut-être aller les lire et donner à Patrik une idée de quels sont les sujets sur lesquels vous voudriez entendre parler. Alors, sans tarder, je donne la parole à Patrik et j’espère qu’on aura les diapos que nous avons renvoyées plus tôt.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci tout le monde. Patrik Fälström, président du comité consultatif de sécurité et stabilité. Nous avons Jim Galvin, à gauche de Julie, c’est mon vice-président. Diapo suivante.

L’ordre du jour, sans compter le nombre de minutes et les délais assignés à chaque partie, ce n’est pas important. Ce qui est important ici

est qu’on peut parler de SAC 66, le commentaire sur le rapport JAS, travail en progrès sur ce qu’on est en train de faire en ce moment. On parle de l’actualisation sur ce qu’on fait par rapport à la transition de la supervision de la fonction IANI. On a un plan de travail potentiel et nous avons quelques questions pour vous, la communauté. Je voudrais que l’on passe au moins une minute dessus.

En ce moment, nous avons 25, ou 20 minutes. Je voudrais savoir si quelqu’un dans la salle aurait un intérêt spécifique sur un sujet donné. En ce cas-là, vous pouvez me le faire savoir. Y a-t-il des sujets que vous trouvez spécifiquement intéressants? Je ne pense pas que l’on va pouvoir tout voir. Oui allez-y.

HOLLY RAICHE:

Merci, je voudrais que l’on passe au moins suffisamment de temps sur la transition de la supervision de la fonction IANA. Mais en même temps je voulais savoir quelles sont les autres mesures que vous avez prises et comment on pourrait y contribuer. Merci.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Si j’ai bien compris, vous êtes intéressés par le numéro 4 et le numéro 5, c’est bien ça? Bien. Alors, on passe à la diapo suivante. Pour les nouveaux venus, le comité consultatif de la sécurité et de la stabilité conseille la communauté dans l’ensemble, non seulement sur le DNS et les gTLD.

On est 14 membres qui sont nommés par le conseil d’administration d’ICANN pour des mandats de trois ans et ils sont révisés toutes les

années suivantes. Depuis la réunion de Singapour, en mars, nous avons publié un rapport, c’est le SAC 66, que vous pouvez trouver.

Depuis Buenos Aires, on a aussi publié SAC 65. D’ailleurs le SAC 66 portait sur la collision des noms dans l’espace de noms et c’est la phase 1 du rapport de JAS pour l’atténuation du risque de collision dans l’espace de noms de DNS.

Depuis Buenos Aires, comme je disais, on a publié SAC 65 sur les attaques distribuées, des services distribués à l’infrastructure DNS et SAC 64 sur l’accès à la liste de recherche.

Suivant. SAC 66 est donc un commentaire sur un rapport de l’étape 1 du JAS sur la collision de l’espace de noms de DNS et l’atténuation de ce risque. Le JAS a été créé par l’ICANN sur la base d’un rapport qu’on a écrit au sein de SSAC pour s’occuper du détail des risques de collisions dans l’espace de nom du DNS.

Nous, au SSAC, avons trouvé qu’il était intéressant de faire un commentaire concernant ce rapport du JAS. Je ne vais pas entrer dans le détail, si vous êtes intéressés vous devez savoir qu’il y aura une autre séance aujourd’hui, qui commence à 17h00, qui porte exclusivement sur les risques de collisions dans l’espace du nom du DNS, même si je sais que la réunion ici continuera, mais bon, on a une autre séance exclusive.

On va passer cette diapo, on saute, bien, voila, diapo suivante.

Le travail que nous faisons en ce moment est qu’on a un groupe de travail qui s’occupe de la transition de la supervision de la fonction

IANA. On est un comité consultatif de l’ICANN qui s’occupe de la révision d’un tiers de ses membres en ce moment. Jim Galvin, à ma gauche, mon vice-président, est le président du comité d’adhésion des membres et je voudrais vous faire savoir qu’une règle de SSAC est que même si moi-même, Jim en tant que vice-président de SSAC et Ramon notre agent de liaison au conseil, bien que nous sommes tous les trois des membres du comité d’adhésion, nous sommes des membres sans droit de vote.

Ce ne sont que les membres de SSAC qui font partie du comité d’adhésion qui n’ont pas un poste formel qui font les révisions. C’est ceux qui n’ont pas un poste formel au SSAC, ils publient les résultats de la révision de SSAC dans l’ensemble, comme accordé dans les résultats de la révision qui pourrait également inclure une évaluation des nouveaux membres.

On organise également un atelier du DNS. L’atelier sur le forum du DNSSEC et le forum des mercredis qu’on va avoir cette semaine aussi sont organisés par SSAC. On a aussi un programme de sensibilisation pour l’application de la loi, c’est pour la sensibilisation et la coordination avec les agences d’application de la loi qui se fait en parallèle de cette réunion de l’ALAC. Du point de vue de SSAC et du point de vue de la communauté des agences d’application de la loi, on trouve qu’on a un bon rapport et qu’on peut bien communiquer avec la communauté de l’ICANN et les agences.

Le résultat est de les aider et de leur dire à qui parler dans la communauté de SSAC, nous aide bien évidemment à bien pouvoir faire passer ces efforts.

On travaille aussi sur un atelier au forum de gouvernance de l’Internet d’Istanbul qui portera sur plusieurs services que, lorsque vous utilisez ces services, vous allez bloquer par exemple la liste noire des mails de pourriels pour attraper ce genre de problèmes et c’est ce qu’on va discuter lors du forum sur la gouvernance de l’Internet.

On a également une liste de suffixes publics que l’on développe et qui porte sur le travail actuel de l’ICANN pour l’acceptation des nouveaux gTLD. C’est similaire et en même temps c’est différent.

Maintenant, jalons futurs. Nos buts pour le troisième trimestre 2014 on compte publier un conseil sur les principes pour la transition de la supervision de la fonction IANA et en même temps avoir un atelier au FGI et un conseil qui est lié. Pour le quatrième trimestre, nous espérons que le conseil sur les listes de suffixes publics sera publié et également un conseil final du SSAC sur la question de l’atelier du FGI. Je vais m’arrêter ici pour voir s’il y a des questions.

Bien, ça veut dire qu’on a un peu rattrapé avec notre ordre du jour. Maintenant, fonction IANA. La supervision de cette fonction. Comme vous le savez, en mars 2014, le ministère du commerce des États-Unis a annoncé son intention de finir son contrat des fonctions IANA et les gens qui étaient là depuis 97/98 se souviendront que l’on demandait de le faire pas en 2015 mais en 2000.

Donc on est 15 ans en retard, mais de toute façon ça veut dire que pour ceux qui étaient présents à l’époque, je reconnais quelques visages ici autour de la salle qui y étaient, on était surpris d’ailleurs, ça nous a étonnés, d’entendre cette annonce du gouvernement des États-Unis,

c’est ce qu’on nous a dit qu’ils allaient faire un jour et finalement ils l’ont fait.

Alors, ils demandent une proposition pour garantir l’opération correcte et la supervision d’IANA, de cette fonction IANA sans avoir un contrat avec le gouvernement des États-Unis. Donc, ça veut dire qu’ils visent à avoir un contrat qui ne sera plus élargi. Ils vont terminer leur contrat.

Les gens demandent de passer d’une situation A à une situation B. Mais c’est une mauvaise compréhension, un qui pro quo, qui demande à SSAC d’écrire un conseil ici sur ce point-là parce que ce genre de malentendu veut dire que même si c’est une question contractuelle qui ne devrait pas occuper le SSAC, ce genre de malentendu devrait avoir, ou pourrait avoir, un impact sur les contrats organisationnels, les questions de qui est responsable de quoi, de qu’est-ce qui est fait, de qui à la fois a un impact implicite sur la stabilité et la sécurité des opérations. Voilà pourquoi on a senti qu’il était nécessaire de rédiger un conseil pour pouvoir éclaircir certains points.

Alors, comme on a annoncé lors de la réunion de Singapour, on a créé un groupe de travail pour considérer les principes et les considérations techniques et les suppositions liées à la transition de la supervision de la fonction IANA et ce n’est centré que sur la sécurité et la stabilité de la fonction IANA pendant et à la suite de la transition de la supervision de cette fonction.

Nous n’allons pas fournir des conclusions, des recommandations, concernant les opérations de la fonction IANA sauf si de tels mécanismes ont un impact direct sur les questions de sécurité et de

stabilité. Donc, la charte du groupe de travail exclut spécifiquement les autres aspects.

Comme vous le verrez dans les diapos suivantes, on essaie de chercher une taxonomie et une structure comme on l’a fait pour le WHOIS, qui engage la communauté pour que la qualité des résultats soit bonne et plus haute, plus stable.

On n’a pas fini, le travail du groupe de travail est en cours en ce moment, mais nous avons promis d’expliquer lors de cette réunion où on en était, alors vous avez ici le statut du travail du groupe de travail. Pour informer de son travail, le groupe de travail mène une analyse des rôles du NTIA, de l’ICANN en tant qu’opérateur des fonctions IANA, de Verisign dans le contexte de l’entretien de la zone racine, lié à la fonction de gestion de la racine IANA et au système de serveurs racines tant qu’il est lié aux fonctions IANA.

Donc, les personnes qui travaillent sur cette question, come vous le savez, ont plusieurs contrats et le contrat d’IANA n’est qu’une partie du puzzle. Ici, le cadrage est un peu délicat. En même temps, on a fait une analyse pour considérer comment l’IETF et le NRO en tant que fournisseurs de politiques, sont liés à IANA, quel est leur point de vue de ce système.

Parce que, les politiques que suivent IANA où que IANA met en œuvre comme on dit au sein du SSAC, viennent non seulement de l’ICANN, de l’ICANN pour ce qui est des DNS, mais ça leur vient de l’IETF par exemple pour d’autres aspects et du NRO aussi. Et donc, peut-être que les personnes croiraient que l’IETF et le NRO ont une relation plus

mature avec l’IANA ou que l’ICANN dans l’autre sens pourrait avoir un meilleur rapport avec IANA.

Et donc, on pense non seulement aux PDP mais aussi à d’autres processus de développement de la fonction IANA à l’extérieur.

Ce qu’on fait en ce moment est développer une terminologie qui nous aide à décrire les différents rôles de la fonction IANA entre lesquels nous avons certains rôles principaux. D’une part on a le rôle de fournisseur de politiques qui passe la politique au déployeur des politiques pour leur mise en œuvre. C’est ce déployeur de politiques qui est la partie qui accepte et qui met en œuvre la politique développée par le processus de développement de politiques qui leur vient du fournisseur de politiques. Ce sont des aspects fondamentaux qu’on a indiqués jusqu’à présent et c’est très important.

Si vous passez à la diapo suivante, vous verrez ici un diagramme, un schéma, qui montre les différents rôles. Vous voyez, en bleu, si vous avez une bonne vue ou un bon écran, vous verrez le flou suivi pour la mise en œuvre d’une politique par le déployeur de cette politique. Le processus de mise en œuvre d’une politique passe au fournisseur de politique qui doit négocier avec le déployeur de la politique pour voir si la politique est suffisamment claire et puis le fournisseur de politique pourrait en même temps nommer un expert qui s’occupera des décisions subjectives alors que le déployeur de politiques doit prendre des décisions spécifiques à la mise en œuvre.

Donc, dans la voie rouge on a un requérant qui envoie une requête au déployeur de politiques qui pourrait, si la politique inclut ces étapes,

bien sûr, envoyer une requête d’évaluation à l’expert nommé qui lui rendra un résultat et si tout se passe bien, si tout est positif, dans ce cas il pourrait indiquer que le processus de mise en œuvre de politiques a un tiers qui enverra une demande d’action pour agir sur la base de cette requête et va obtenir une réponse de la tierce partie.

Donc, le déployeur de politique pourrait avoir des tierces parties et pour que ce processus de mise en œuvre soit en fait le processus qui va tout définir. Il y a des gens qui disent que c’est tout simple, il y a des gens qui disent que c’est compliqué et que ce n’est pas sensé d’agir de la sorte, qu’il doit y avoir une clarification de ces flux et voir si on peut le faire ou pas.

Comme vous verrez, cela porte sur les audits, les appels, etc. mais ce sont des aspects qui sont simples ou relativement simples, ce n’est pas difficile de les ajouter lorsqu’on a défini des rôles comme sur ce schéma. Diapo suivante.

Les étapes suivantes, les prochaines étapes. Le SSAC fournira une actualisation sur le progrès lors de la réunion ICANN 50, c’est ce qu’on fait en ce moment mais on le fera spécifiquement lors de notre réunion publique de jeudi et notre but est de publier les principes dans le troisième trimestre et on pourrait même commencer à travailler sur un document sur les questions techniques, ce qui dépendrait bien sûr des résultats du premier document que nous allons publier.

Est-ce qu’il y a des questions sur cette question? Oui, allez-y.

HOLLY RAICHE:

J’ai la présentation du NRO. A la page de reddition de compte, de responsabilité plus large et ils expriment un point de vue de par lequel il n’y a pas d’inconvénient pour que les aspects techniques fonctionnent par le NRO et les différents RIR et les contrats avec les différentes parties.

Donc cela veut dire qu’il n’y aurait probablement pas besoin de le modifier davantage et donc ma question serait, si vous avez entendu parler de politiques outre cela ou si vous considérez les aspects techniques?

PATRIK FÄLTSTRÖM:

On considère la nécessité d’établir un processus de développement de politiques clair entre le fournisseur de politiques et le déployeur de politiques.

En ce moment, c’est au lecteur d’évaluer si les PDP disponibles à l’heure actuelle sont liées aux numéros de protocoles, aux adresses IP qui fonctionnent toujours avec des paramètres de protocoles qui sont les mêmes, dont ce sert l’IETF et des systèmes techniques spécifiquement qui sont abordés par la gNSO et la ccNSO et voir si la situation est aussi claire que le SSAC le pense.

En ce moment, nous n’allons pas juger cela nous-mêmes. Il nous semble en ce moment que ce serait bon que la communauté considère cela. Ce qui est important à notre avis est en ce moment de penser dans ce sens, d’essayer d’éclaircir les rôles. Donc question ou remarque?

Bien, alors on continue, merci. Alors, question pour la communauté. Bien, c’est moi qui n’étais pas clair. Les questions que nous pose la communauté plutôt. Trois questions typiques que l’on nous pose sont correctement le SSAC hiérarchise la priorité du nouveau travail.

On le fait nous-mêmes, c’est la réponse, mais bien sûr si l’on reçoit des questions et des intérêts des différentes parties comme l’ALAC ou le conseil d’administration ou quelqu’un d’autre, bien sûr on comprend qu’afin de répondre à leur question ce serait important que notre réponse, pardon, notre réponse à la communauté serait importante pour les communautés.

Donc, on a cinq ou six questions réponses par an et pas plus de trois en même temps. Donc, la question est « quelles seraient les six questions sur lesquelles on devrait travailler? ». Si vous nous envoyez une question, le plus spécifique, le plus difficile ce sera pour nous de répondre. Donc, il faudrait que vous considériez si vous voulez vraiment nous envoyer votre question.

Deuxième question: « Comment est-ce que le SSAC s’occupe des demandes du conseil d’administration et de la communauté? ». Bon, quel serait donc le critère pour établir les priorités?

On est un comité de conseil au conseil d’administration donc les questions du conseil d’administration, vont avoir une haute priorité. Mais cela suit un processus de priorisation bien sûr.

Troisième question, « comment est-ce que SSAC communique son travail? » On publie des rapports, comme par exemple SAC 66. On a

également plusieurs présentations lors des réunions, come celle-ci. On commence également un programme par lequel nous allons produire plus de publications sur des blogs, des vidéos, d’autres moyens de communication qui seront plus faciles, plus accessibles, que les rapports du SSAC et on a dit lors de la dernière réunion qu’on allait se servir d’ALAC et qu’on allait penser spécifiquement à l’ALAC au moment d’évaluer si nos rapports étaient suffisamment clairs et simples, etc. C’est ce que nous allons commencer à faire à partir de cette réunion.

Duncan et l’équipe de communication vont nous aider à le faire, je sais que vous avez établi une réunion avec Duncan pour la séance prochaine. Cela nous aide, mais ça vous aide indirectement aussi bien sûr. Vous pouvez sauter cette diapo. On passe aux questions à la communauté, voila.

Alors, les questions qu’on se pose en ce moment et les retours où ce n’est pas à vous de répondre en ce moment mais ce sont des questions qu’on voudrait vous poser. Par exemple, est-ce que nos publications sont accessibles et compréhensibles par rapport par exemple à la longueur? Est-ce qu’elles sont trop longues? Trop courtes? Ou correctes? Quel est le niveau de détail? Ou sont-elles trop résumées?

J’entends des personnes qui rigolent dans la salle mais notre but dans l’avenir est de pouvoir traduire notre récapitulatif exécutif en plusieurs langues et choisir quelques rapports pour traduire l’ensemble du rapport. Donc, on essaie d’être un peu plus larges, au lieu d’avoir plus de rapports pour dépenser des fonds, pour traduire un seul rapport qui est le récapitulatif exécutif.

Alors, comment le SSAC peut mieux travailler pour la communauté? C’est ce qui nous intéresse. Je vois que vous êtes tous ici dans la salle, je voudrais voir quel est votre perception de ce que l’on fait. Qu’est-ce que le SSAC pourrait faire autrement? Si vous ne savez pas très bien comment, ce serait important d’y penser. J’ai sauté une question, mais, en fait, qu’est-ce qui serait important à partir de la liste actuelle de travail qu’on fait? Merci.

JULIE HAMMER:

Je voudrais rappeler ici à tout le monde que lors de notre dernière réunion de l’ICANN, nous avons décidé, nous avons vu qu’avec le travail que fait le SSAC et avec l’équipe de communication, ils essayaient d’éclaircir un petit peu le travail réalisé par SSAC dans le passé. Cela peut être important pour les utilisateurs finaux, pour vous, pour ALAC aussi, pour les unités constitutives d’ALAC.

Cela a été présenté au conseil par la liaison de notre équipe, avec Duncan Burns et on en est à l’étape où on doit vous présenter cela. Une action à suivre a été présentée pour continuer à faire un lien avec ce travail. Lorsque nous aurons quelque chose à vous dire, nous le ferons et je voudrais demander s’il y a d’autres questions sur ce qui a été présenté aujourd’hui par Patrik Fälström ou par Jim Galvin ou par moi-même Julie Hammer sur des aspects qui ont été abordés ou présentés ici. Oui, allez-y.

CARLOS GUTIERREZ:

Oui, Patrik, d’après ce que nous avons entendu dire par d’autres organisations de soutien, le comité consultatif, il y a la possibilité qu’on choisisse un nouveau président pour le GAC ou de nouveaux représentants pour le conseil dans le cas de la gNSO.

SSAC fonctionne vraiment très bien, vous avez toutes les ressources, toutes les personnes nécessaires, vous êtes vraiment le cas parfait apparemment alors, merci beaucoup.

PATRIK FÄLTSTRÖM:

Merci, oui, en réalité, je pense que nous - Olivier corrige-moi si je me trompe – avons par rapport à trois ou quatre ans auparavant, nous avons une très bonne communication entre nous, nous avons aussi une très bonne communication avec le personnel d’ICANN de haut niveau en ce qui concerne les différentes ressources.

Nous n’avons pas de différends entre-nous au niveau des ressources que nous recevons d’ICANN c’est pareil. Au niveau de SSAC nous avons 40 volontaires. Nous avons décidé il y a quelques temps de séparer mon travail en tant que président, celui de Jim comme vice-président et la liaison pour le conseil.

C’est quelque chose qui nous aide beaucoup, le fait d’avoir séparé ces tâches. Jim s’occupe de tout ce qui concerne les membres et mon collègue s’occupe de la liaison avec le conseil, toute l’interaction avec le conseil et moi en tant que président je me concentre sur le processus et les ressources humaines, l’interaction avec les ressources humaines, le budget, les relations avec ICANN et le comité des finances. Voilà, c’est

comme ça qu’on fonctionne, on essaie de diviser les tâches au sein d’ICANN.

Je dirais qu’il y a bien sûr un bon travail qui est réalisé actuellement, nous en sommes satisfait, merci.

JULIE HAMMER:

Je dirais qu’à ALAC, vous avez vraiment un très bon personnel, un soutien du personnel important. C’est quelque chose qu’il faut reconnaître, il y a une autre question ici...

MURRAY MCKERCHER:

Excusez-moi, je ne voulais vous interrompre. Murray McKercher d’Amérique du Nord, de l’organisation AT-Large régionale d’Amérique du Nord, NARALO. Je voudrais faire une déclaration en tant que nouvelle personne au sein de l’ICANN. Je trouve que la sécurité des serveurs de noms de domaines et la session concernant cette sécurité des serveurs de noms de domaines pour les débutants comme les guides des débutants et toutes ces choses-là sont très importantes.

Je sais qu’il y a une session de ce type qui a lieu aujourd’hui à 17h00 donc pour toutes les personnes qui sont nouvelles dans le domaine d’ICANN et qui veulent savoir ce que ça signifie, je dirais que c’est très utile, je dirais même que c’est extrêmement utile de participer, d’assister à ce type de session qui explique comment fonctionne ICANN en général, donc je vous le recommande. Merci.

JULIE HAMMER: Merci. On me dit ici que c’est la fin de notre session ici donc merci Patrik, merci Jim d’avoir participé.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci aussi de nous avoir invités, je pense qu’une demi-heure c’est un peu court, s’il vous plait, la prochaine fois, lors de la prochaine réunion, donnez-nous un petit peu plus de temps.

Vous avez peut-être entendu que la gNSO et le conseil de la gNSO et la ccNSO ont commencé le travail pour développer un processus de transfert pour la fonction IANA et le rôle de supervision de l’ICANN dans le domaine de la fonction IANA. Je dois d’abord vous dire que nous avons nommé Julie Hammer comme représentante de SSAC pour travailler avec ce groupe. Voilà, c’est tout ce que j’avais à vous dire, merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Patrik, merci beaucoup Jim. Il y avait une dernière question qui concernait le guide du débutant pour la sécurité du nom de domaine. Est-ce que vous pensez que ce guide du débutant inclut les aspects concernant cette sécurité du nom de domaine?

JIM GALVIN: Oui, cette session concerne la sécurité du DNS. Donc, la partie du guide du débutant est quelque chose de séparé, qui va être donné cet après-midi à 17h00. Ca va concerner la sécurité du DNSSEC et d’autres aspects, ce n’est pas seulement la sécurité du DNS, c’est plus général.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jim. Je parle du guide imprimé, il y a un guide du débutant imprimé, une brochure pour les membres d’AT-Large. Je sais qu’il y a un guide du débutant pour le nom de domaine qui a été imprimé. Donc, ce que Murray voulait dire en ce qui concerne le guide du débutant, on pourrait ici mentionner le guide du débutant pour la sécurité du nom de domaine.

Bien, nous allons maintenant revoir Patrik plus tard dans la semaine. Patrik, mercredi matin on se retrouve entre 07h30 et 08h30, pendant 15 minutes Patrik va répondre à nos questions sur le SSAC et le monde du SSAC, etc. si vous avez d’autres questions.

En tout cas merci beaucoup d’être venus.

PATRIK FÄLTSTRÖM: Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, maintenant je vais inviter notre prochain groupe ici à venir prendre place à mes côtés. Il s’agit du troisième point de notre ordre du jour, discussion avec l’équipe de communication.

Nous avons Duncan Burns, vice-président des communications globales et Chris Gift, le vice-président des services à la communauté en ligne qui vont rester avec nous 15 minutes, une demi-heure pardon, bienvenue messieurs.

Bien, je ne sais pas qui veut commencer, je ne sais pas si vous avez une présentation à nous faire ou si vous allez seulement répondre aux questions, est-ce que vous voulez une session interactive?

CHRIS GIFT:

Oui, c’est moi Chris Gift, je suis le vice-président des services à la communauté en ligne. Je n’ai pas de présentation. Je pensais que comme il s’agissait d’une session brève, nous allions parler et répondre à vos questions et ensuite mon collègue Duncan Burns allait prendre la parole.

Donc, rapidement, je voudrais prendre un petit instant pour récapituler le travail que nous avons réalisé ces dernières années. Je suis à ICANN depuis un an et demi, lorsque j’ai commencé à ICANN, lorsqu’on a commencé à travailler dans ce groupe de travail, on voulait se focaliser sur les débutants. Nous pensions que la participation des débutants était un des principaux problèmes d’ICANN dans le domaine de l’information et des outils numériques.

On ne voulait pas sacrifier les vétérans mais on pensait que les débutants étaient un point important. Donc, au cours de l’année dernière, nous avons fait du bon travail pour essayer d’aborder cette question. On a créé ICANN Labs, on a lancé ICANN Learn, on a renouvelé notre système pour se présenter comme candidat, comme boursier, c’est important, nous avons doublé la taille du programme et nous avons augmenté le nombre de sites de partages sociaux et leur qualité et nous allons lancer le nouveau site avec tous ces nouveaux aspects.

Mais, je dirais que tout ce qui concerne les débutants, les nouveaux arrivants, est très important.

Maintenant, ce que nous devons faire, certains pensent que cette question de la participation des nouveaux arrivants n’est pas quelque chose qui a été suffisamment réalisé et qu’il fallait changer les choses, qu’il fallait changer la focalisation des vétérans vers les nouveaux arrivants, les membres actifs de ICANN.

Donc, il y a plusieurs choses sur lesquelles nous allons travailler dans les mois à venir. D’abord, au niveau d’ICANN.org, notre site, ensuite je parlerais du site et de l’activité d’AT-Large. Nous allons donc travailler au niveau de la recherche et de la navigation. Il nous faut améliorer le moteur de recherche.

Nous nous sommes engagés à travailler sur la traduction. La dernière fois qu’on en a parlé, j’ai dit qu’on verrait cela après Londres et nous allons le faire et c’est la même chose pour l’accessibilité. Je sais que nous avons un groupe de travail qui a déjà été formé. On va commencer à travailler sur l’accessibilité au site. Quand je parle d’accessibilité, je parle de l’aspect visuel, de l’aspect mobile, des problèmes pour accéder au contenu, au site Internet et aux différents contenus du site.

Ensuite, nous allons voir comment nous pouvons améliorer l’accès aux services au sein de l’ICANN. Il y a ICANN.org mais il n’y a pas de menu qui détaille les services, ce que l’on peut faire au sein d’ICANN.org, comment on peut s’inscrire ou comment on peut faire une demande de candidature, etc.

Il y a une confusion au niveau des services et nous voulons passer un peu de temps avec la communauté pour analyser la façon dont on peut aider les gens à naviguer dans le site. Voilà un autre domaine sur lequel nous allons nous focaliser en ce qui concerne le site Internet.

Au niveau d’AT-Large, nous nous sommes engagés, nous avons un budget maintenant pour travailler sur le site Internet d’AT-Large, c’est une promesse que nous avons faite et que nous avons tenue.

Après Londres, nous allons tenir cette promesse et nous devons le faire et commencer ce travail. J’en ai parlé avec Dev et il nous faut voir un petit peu comment on va travailler ensemble. Nous avons les ressources, nous avons le budget, et maintenant, ce dont j’ai besoin de votre part c’est trois choses.

D’abord, un groupe de gens pour travailler sur trois aspects: vos besoins, la portée, ce que nous voulons faire. Ensuite, travailler avec nous sur le processus de conception et enfin troisième point faire un test, on a besoin d’un groupe de gens qui puissent tester activement notre site Internet comme on a fait pour ICANN.org. On a demandé aux gens de le tester et à partir de là on a commencé à redévelopper certains aspects.

Donc, on a besoin d’un groupe qui sache vraiment quels sont vos souhaits, vos besoins, pour agir avec nous, pour travailler avec nous. Vous êtes les bienvenus, si vous voulez on fait ça ici à Londres, sinon on organise ce groupe après cette réunion de Londres mais il faut s’en occuper.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Chris, en réalité nous avons un groupe déjà. Est-ce qu’il y a d’autres gens qui voudraient participer à ces groupes de travail? Si c’est le cas vous pouvez contacter le personnel et nous vous rajouterons dans la liste. Garth Bruen, vous voulez prendre la parole?

GARTH BRUEN: Merci beaucoup, Garth Bruen, président de NARALO, je dirais que le problème de langues, de l’accessibilité en termes de sites Internet en général, apparait dans beaucoup de discussions thématiques dernièrement, notamment dans le domaine du groupe thématique de mondialisation.

On a ouvert le site Internet, on a ouvert en termes de langue, mais il y a encore beaucoup de travail à faire et une des choses que nous avons constatées c’est que les liens qui existaient dans les cinq langues des Nations Unies ne vous renvoient qu’aux informations d’introduction, c’est tout.

Donc, on sait qu’il y a un grand volume d’information à traduire. Nous savons qu’ICANN n’a pas encore fait ce travail. Si l’on clique sur les cinq langues des Nations-Unies que l’on a, de toute façon, on reste en Anglais, la navigation qui se fait dans le site reste en Anglais.

En termes d’accessibilité, deuxième point, en ce qui concerne les problèmes pour les personnes non-voyantes, j’appartiens au groupe des personnes handicapées à Boston et je sais que ces gens-là ont des équipements spéciaux, des logiciels spéciaux pour naviguer sur Internet.

J’ai demandé aux gens d’ICANN « est-ce que ce site Internet peut être utilisé comme ça? », on m’a dit que non.

Les personnes qui ont besoin de ce type d’accessibilité devraient pouvoir participer aux activités d’ICANN. Ce groupe de travail qui travaille sur ce type de personnes appartient à la structure d’AT-Large des États-Unis. Donc, si vous voulez, contactez-nous parce que nous avons besoin d’un groupe de non-voyants pour analyser l’accessibilité au site Internet. Merci.

CHRIS GIFT:

Garth, mettez-vous en contact avec moi s’il vous plait. L’autre point que nous voulons aborder, je sais que nous avons un problème au niveau de l’accessibilité des non-voyants à notre site. Ce que nous voulons faire, c’est qu’il y a une firme qui se spécialise dans l’évaluation de l’accessibilité des sites Internet et je voudrais inclure des groupes d’utilisateurs aussi parce que du point de vue de la perspective, comment mettre en œuvre ces technologies spéciales, ces astuces qui permettent justement d’utiliser l’Internet pour ces personnes-là, pour ces groupes de personnes handicapées? Il nous faut entrer en contact avec ces gens.

GARTH BRUEN:

Je sais que ces technologies existent dans le cas des non-voyants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien. Nous avons une queue, nous n’avons pas beaucoup de temps. J’ai déjà plusieurs personnes qui veulent prendre la parole. Tijani, Murray et ensuite peut-être une ou deux personnes de plus, et ensuite on ferme la queue. Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, je vais parler en Français, donc s’il vous plait mettez vos écouteurs. Je sais que Chris n’en a pas besoin.

Merci beaucoup Chris, vraiment, je remercie votre département pour le travail qu’il fait mais il reste beaucoup de choses à faire comme on l’avait dit auparavant d’ailleurs. Je ne vais pas parler du côté Learning et tout, on en parlera par la suite si tu veux. Maintenant, c’est surtout la question des langues.

Garth a parlé un petit peu de links qui ne mènent pas à une traduction humaine, à deux lignes d’introduction, c’est tout. Mais, pire que ça, pour les textes traduits, quand c’est dans des langues comme l’Arabe ou comme le Russe, parfois, ça n’a rien à voir avec le texte original et ça arrive souvent.

J’ai proposé que vous fassiez usage de la communauté pour faire des vérifications et Heidi le fait souvent quand elle a un texte en Arabe, elle me dit « est-ce que c’est bon? ». Je pense que c’est un réflexe qui n’est pas mauvais. Je ne pense pas que les traductions automatiques puissent être... voilà, c’est absolument à rejeter, ça ne vaut rien.

Maintenant, même quand c’est une traduction humaine, comme les cultures ne sont pas les mêmes, si un Américain, bien qu’il soit

spécialiste en Arabe, traduit en Arabe, peut –être qu’il ne traduit pas exactement le même sens. Donc, faire usage de la communauté, ce serait bien. J’ai vérifié, moi je sais que pour l’Arabe c’est vrai, mais j’ai aussi vérifié pour le Russe et je crois que c’est Oksana qui m’avait dit une fois « la traduction Russe ne correspond pas avec l’original ».

Donc, c’est un point important pour moi parce que si on paie autant d’argent pour faire les traductions, autant d’efforts pour faire ce travail-là, et si les gens pensent qu’en faisant un clic sur un bouton ils vont avoir le texte dans la bonne langue et qu’ils n’ont pas le bon sens, je crois que c’est un grand problème. Donc, je pense qu’il y a quelque chose à faire là-dedans.

MATTHIEU CAMUS:

Je voudrais juste, une phrase. Matthieu Camus, Internet Society France. Je me permets de prendre la parole pour dire que la traduction en Français, la majorité du temps, est excellente. Donc, voilà, je voulais féliciter les traducteurs pour leur travail, notamment pour la traduction des termes technique qui n’est pas du tout facile suivant le contexte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Matthieu. La prochaine parole c’est Gunela Astbrink. Gunela, vous avez la parole.

GUNELA ASTBRINK:

Bien, je m’appelle Gunela Astbrink, d’APRALO et du groupe de travail sur l’accessibilité d’AT-Large. Nous nous sommes réunis à Singapour

pour la première fois, donc c’est notre deuxième réunion ici et nous avons trois objectifs clef pour notre action, d’abord l’accessibilité et le site d’ICANN est un point clef bien sûr dans ce sens-là et tout ce qui se fait dans la communauté d’ICANN en général est très important.

Comme exemple, je vous dirais que lorsqu’il s’agit de voir comment le site Internet pourrait être vérifié, la traduction du site Internet pourrait être vérifiée, je pense qu’on peut utiliser une compagnie qui ferait l’évaluation mais cela doit être fait, non seulement avec la traduction automatique, les outils automatiques, mais aussi avec les gens qui ont des problèmes de handicap, par exemple les personnes sourdes et muettes, les personnes non-voyantes.

Parce qu’on parle ici d’outils, de différents outils. Par exemple, il est important d’avoir différentes combinaisons sur la page d’ICANN, la page d’entrée d’ICANN. J’ai un outil automatique pour vérifier l’accessibilité et je sais qu’il y a deux zones accessibles mais qu’il y a beaucoup d’autres zones et certaines ne le sont pas.

Donc, d’abord, le premier point concerne la description d’une photo. Je voudrais vous donner un exemple de cet outil. Il y a une photo de Fadi qui parle avec les membres de l’AT-Large, par exemple, et on ne dit pas cela dans la description particulière. Donc, une personne aveugle qui utilise un logiciel qui va lire l’écran, cette personne va entendre cela, ça va être lu, c’est une photo de Fadi. On va dire de quoi il s’agit, quand est-ce que la photo a été prise, à quelle heure, etc.

Donc, je ne pense pas que l’ICANN veuille qu’une personne entende la lecture de la photo de Fadi lue de cette façon. Je pense qu’il est

important d’avoir une compagnie qui s’occupe de ce type de choses parce qu’il y a beaucoup de choses qui sont en jeu et je pense que c’est important que cela soit fait correctement et que l’équipe, le groupe de travail qui travaille sur l’accessibilité sera très heureux de travailler en terme général et je parle en tant que membre de ce groupe d’accessibilité dont Cheryl Langdon-Orr est la présidente.

Au nom de ce groupe, j’ai une petite page que je vous recommande, avec une série d’astuces dont je vous donne le lien ici, qui peut être très utile. Voilà, merci. Je suis ravie de voir qu’ICANN travaille dans le domaine de l’accessibilité pour les personnes handicapées, merci beaucoup.

CHRIS GIFT:

Une réponse rapide, je pense que nous voulons participer nous aussi avec ce groupe. Je voudrais répéter aussi que ce que nous voulons faire et nous allons le faire, parce qu’il faut reconnaître qu’en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre du site Internet, il y a beaucoup de processus et beaucoup de changements qui ont eu lieu.

Il s’agit d’un entraînement au niveau de la technologie, un entraînement technologique de notre équipe. C’est compliqué, ça demande certains changements et on reconnaît tout cela. Il faut le faire, soyez patients, ça demande un certain temps, c’est beaucoup de travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Chris Gift et maintenant pour clore cette queue, Murray McKercher.

MURRAY MCKERCHER: Murray McKercher de NARALO. Chris, je voudrais vous poser une question. Il faut remarquer que le consortium de World Wide Web, qui suit ce processus de près, il y a dans leur site une introduction à l’accessibilité des outils sur Internet.

Donc, on a ici toute la conception concernant l’accessibilité des sites, il faut en tenir compte. Il vous suffirait de mettre en œuvre ce type de conception pour votre page Internet. Tous les outils sont sur cette page et je serais ravi de vous les présenter.

CHRIS GIFT: Merci. Nous regardons bien sûr les standards de W3C. Ce qu’il y a, je ne veux pas être trop technique, mais pour le site Internet il y a des problèmes en ce qui concerne les standards de mise en œuvre et c’est là que ça se complique. On a besoin d’entraîner davantage nos développeurs, nos concepteurs, parce que certains ont l’habitude de faire ce genre de choses mais d’autres non. Voilà, on a besoin d’investir dans ce sens-là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Chris et deux ou trois choses de plus. Dans la mesure où il faudrait qu’on ait davantage de détails des entretiens qui ont été faits en ce qui concerne les utilisateurs, le groupe des utilisateurs d’AT-Large. Je pense que dans ces entretiens, vous entendriez parler de toutes les nécessités que nous avons. S’il vous plait, les gens du

personnel ici, donnez les liens à Chris pour qu’il puisse accéder à ces entretiens.

Il y a plusieurs personnes qui voudraient faire des commentaires mais, hélas, nous devons nous arrêter là. Tijani a fait un commentaire et Jean-Jacques Subrenat dit que cela est aussi important dans le débat que nous avons eu concernant ATLAS II. Nous devons, ou ICANN doit mettre davantage l’accent sur la perspective de l’utilisateur et cela inclut des personnes handicapées dit Jean-Jacques Subrenat.

Et puis il y a aussi une note d’Alan Greenberg qui me rappelle que l’ATRT II a souligné qu’il y avait des problèmes importants avec l’Espagnol et avec la traduction du Russe. Ce n’est pas un nouveau problème, donc c’est quelque chose qu’il faut aborder, un problème qu’il faut aborder.

Bien, je vois que longuement, on n’a parlé que du site Internet, donc je vous donne la parole.

DUNCAN BURNS:

Je vais être rapide, je n’ai pas de présentation, je vais donc suivre notre conservation de Singapour, reprendre là-dessus, vous donner une rapide mise-à-jour de ce que nous avons fait. D’abord, en ce qui concerne nos équipes, nous avons une présence régionale et nous essayons d’aborder les problèmes spécifiques concernant la communication et notre site Internet.

Nous avons donc un responsable de la communication en Afrique, qui est basé à Londres, qui va aller s’installer à Istanbul et son travail va être

de travailler de très près avec Michael, Jean-Jacques, etc. dans le cadre des stratégies régionales pour s’assurer qu’ils ont tout ce dont ils ont besoin et pour s’assurer que nous allons travailler de près avec la communauté locale et avec nos différents partenaires.

Voilà, c’est une question de langues et différents aspects qui vont être abordés, donc je vous encourage à travailler avec eux. L’autre point est que nous avons un responsable de contenu de médias sociaux, c’est très important pour parler de ce que nous faisons. Nous faisons un récit de manière générale, facile à accéder, direct, de ce que nous faisons, quelque chose qui est facile, avec des contenus simples et cela va de la façon dont on travaille, des photos et les comparaisons concernant différents types, l’accessibilité, toutes ces choses-là.

Nous voulons aussi fournir cela à travers différents canaux en fonction des personnes qui veulent accéder à cela. Nous sommes en train d’augmenter les systèmes de moteurs de recherche pour accéder à ces différents secteurs, aspects des dossiers.

Nous avons travaillé aussi avec le groupe de travail d’ATLAS II pour cette réunion. Nous avons essayé de soutenir la communauté dans le domaine des politiques et nous avons travaillé avec Patrik, pour essayer de voir comment nous pouvons aider, partager un petit peu plus ce que faisait SSAC, pour rendre plus faciles et plus transparentes les activités de ce groupe.

Nous avons essayé de raconter l’histoire de ce que vous faites au niveau d’ALAC, essayé de montrer, on en a un petit peu marre de voir toujours

les mêmes vidéos d’Olivier en train de parler dans le hall de l’hôtel donc on a essayé de présenter quelque chose de différent.

Il y a des histoires, mais s’il y a des façons de présenter ICANN du point de vue des utilisateurs finaux et de leurs rôles dans le domaine des politiques, faites-le nous savoir. On essaie de se focaliser sur la manière d’utiliser les vidéos et l’infographie numérique et les différentes expériences qui existent pour permettre cela, pour travailler avec les groupes de politiques et les structures SO et AC pour fournir ce type de renseignements, d’informations. Je crois que c’est tout, en tout cas je serais très heureux de répondre à toutes vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Duncan. Je ne suis pas content d’entendre votre commentaire concernant mes vidéos, je ne l’ai pas très bien fait apparemment, mais bon en tout cas on enverra Eduardo cette fois-ci pour qu’il le fasse lui-même et il pourrait même peut-être parler en Espagnol sur sa vidéo.

La première question est de Garth Bruen.

GARTH BRUEN: Je m’excuse de reprendre encore la parole mais on cherche des personnes des différentes régions qui pourraient faire la sensibilisation et est-ce qu’à mesure qu’on fait cela on peut trouver aussi un vivier d’employés handicapés.

DUNCAN BURNS: Bien sûr, ça dépendra de la fonction. Le personnel fait des fonctions intéressantes, bien sûr, on pourra le faire, ce n’est pas un processus qui est formalisé pour l’instant mais c’est une bonne remarque, une bonne suggestion, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Duncan. J’ai une question concernant la période suivant ATLAS II, le post-ATLAS II. On a eu une bonne couverture du sommet ATLAS, on a entendu Fadi souhaiter la bienvenue aux participants d’ATLAS II aujourd’hui, est-ce qu’il y aurait un genre de stratégie de suivi suite au sommet ATLAS pour continuer à travailler sur cet intérêt centré sur les utilisateurs?

DUNCAN BURNS: Effectivement, oui, tout à fait. A travers les contenus vidéo d’Eduardo ou dans d’autres langues comme on a fait à Buenos Aires ou à Singapour pour la période de nomination du conseil d’administration. On a essayé d’engager des membres de la communauté.

Ce n’était pas la peine d’avoir des personnes qui n’étaient pas des dirigeants uniquement, on voulait entendre des histoires de la communauté et pas seulement centré sur l’ICANN mais leurs histoires, leurs expériences avant de venir à cette réunion de l’ICANN. Quel est leur travail? Quelles sont les expériences qu’ils ont? On voudrait entendre vos histoires pour leur donner l’importance qu’elles méritent. Oui, donc effectivement, ce serait très frustrant d’arrêter de faire cela après vendredi, bien sûr.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Duncan, je pense qu’on pourrait également remercier les personnes d’AT-Large, tous les bénévoles qui ont participé au développement de notre stratégie, la communication de notre stratégie, le développement de notre site Internet. On a Twitter, Facebook, le site Internet même et tout est assez bien intégré comme on voit. Peut-être qu’Ariel pourrait nous raconter combien d’abonnés sur Twitter on a parce que j’ai été vraiment surpris de la quantité d’abonnés qu’on a maintenant.

200 de plus en une journée, pas mal non?

DUNCAN BURNS: Cela a été mentionné avant le sommet ATLAS. Vous et votre groupe, vous êtes les meilleurs défenseurs d’ATLAS et de ce qu’est ALAC et la communauté AT-Large. Mon équipe et le personnel de l’ICANN peuvent retweeter ou parler de ce que vous faites, c’est vous et vos réseaux et vos activités sur les réseaux sociaux qui sont la plus grande valeur en terme de communication de ce qu’est votre communauté, de ce que sont vos valeurs.

Je vous encourage à continuer de travailler, Ariel a une stratégie qui est très compréhensive, très bonne, c’est impressionnant ce qu’elle a fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors étant donné qu’on nous a interrompus, Ariel, racontez-nous combien d’abonnés nous avons.

ARIEL LIANG: Avant ATLAS II, nous avons à peu près 1180 abonnés, dans ces trois dernières journées nous avons à peu près 50 abonnés de plus. Sur Facebook, je partagerais avec vous cette page d’information qui nous montre les tendances. Ne regardez pas cela mais, vis-à-vis de début juin, notre taux d’engagement a augmenté d’à peu près 1000% et nous avons de nouveaux abonnés tous les jours. Avant de commencer à mettre en œuvre cette stratégie, on avait 800 et quelques on en a 50 de plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci et félicitations à tout le monde. Alors derrière question maintenant, Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier, c’est Jean-Jacques qui parle. Aux deux vice-présidents, je voudrais dire que j’ai été surpris ce matin d’entendre un nombre de commentaires mais ce qui m’a vraiment surpris était la façon dont Fadi a illustré son intervention et sa présentation avec sa perspective du début de l’engagement de l’ICANN et d’Internet. Et le président à l’époque était mentionné et en arrière il y avait un transparent avec des informations.

C’est sur la base de ces idées-là et parce que j’étais très actif dans l’exercice d’ATLAS II ces deux dernières journées comme le reste de ceux qui sont ici. Est-ce qu’on pourrait établir un lien entre ce genre de présentations qui étaient si claires et l’aspect de l’utilisateur et la

communauté? Parce que l’exercice ATLAS II se centrerait sur une question centrale qui était la perspective de l’utilisateur.

On sait très bien et c’est valable de le savoir, qui sont les pionniers, on les connaît tous. Mais, à ce point-là, il faudrait qu’on travaille et qu’on montre les rôles plus modestes mais continus qui ont tant grandi ces dernières années. Ce sont les bénévoles qui travaillent sur la perspective des utilisateurs. On a tous des idées et notre représentant représente très bien nos intérêts et nos opinions mais peut-être qu’on pourrait nous aider à transmettre ces idées.

DUNCAN BURNS:

Merci, comme vous avez entendu Fadi dire ce matin, c’est quelque chose qu’il dit tout le temps, il remarque tout le temps l’importance de la voix des utilisateurs finaux, il vise toujours à représenter l’utilisateur dans les expériences en ligne et je pense que ce serait très valable de l’entendre de votre part aussi bien sûr.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup. Comme d’habitude, on est un peu en retard, donc je pense qu’on pourrait maintenant passer à la personne suivante sur notre ordre du jour. Mais d’abord, on remercie Duncan et Chris.

Notre invité suivant va prendre sa place pendant que je parle, mais sur le chat il y avait une question qui était « comment continuer de participer à la fin d’ATLAS II? », je comprends qu’il demande comment rester engagé, comment continuer à participer aux communications après ATLAS II. Il y a deux groupes qui s’occupent des communications

et de la technologie principalement. Ce sont deux groupes qui sont présidés par Dev Anand Teelucksingh: le groupe de travail sur la technologie et le groupe de travail de curation qui a été renommé en ce moment. Dev, vous voulez prendre la parole pendant que Theresa s’installe?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Merci Olivier, oui il y a deux groupes de travail. L’un est le groupe de travail des réseaux sociaux d’AT-Large qui aide à curer les contenus, à présenter les contenus pour les comptes de réseaux sociaux d’AT-Large. C’est un groupe de travail qui travaille depuis le début du mois et le groupe de travail de la technologie s’occupe également des besoins technologiques des ALS.

On pourrait peut-être publier les liens sur le chat pour vous raconter comment rejoindre ces deux groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev, si vous avez un intérêt à rejoindre ces groupes, vous pouvez envoyer un email au personnel sur atlarge@icann.org. Ils vont vous rajouter aux listes de diffusion de ces deux groupes de travail.

Maintenant, à la table, on a Theresa Swinehart à ma gauche, c’est la conseillère principale au président sur la stratégie concernant la supervision de la fonction IANA et les questions de mondialisation de l’ICANN. On devrait avoir une virgule peut-être, c’est la conseillère principale sur la stratégie. Elle va nous parler de la transition de la

supervision IANA et des questions de mondialisation et de responsabilité de l’IANA.

Ce sont deux questions très, très importantes en ce moment, donc Theresa vous avez la parole.

THERESA SWINEHART:

Merci beaucoup. Je trouverais un peu de place pour m’étaler ici mais je vous remercie de votre présentation. La mondialisation de l’ICANN, bien sûr, a plein de composantes qui sont liées. Vous avez entendu Fadi parler des emplacements, Duncan a parlé des différentes initiatives que l’on a en ce moment pour le faire aussi.

Ce n’est pas une question qui vient de surgir. Bien sûr, la question de la transition de la supervision de la fonction IANA de la part de NTIA et la responsabilité de l’ICANN sont des processus très importants qui sont en cours en ce moment. Par rapport à cela, je voulais mener une actualisation d’où on en est par rapport aux deux processus et puis je serais heureuse de pouvoir avoir des échanges avec vous.

J’ai maintenu un contact avec Olivier ces derniers mois, il a aussi organisé un webinaire, c’était des actualisations qui étaient des occasions très utiles pour continuer notre dialogue. Concernant le processus de transition de la supervision de la fonction IANA, c’est un processus qui a commencé à Singapour. Il y a eu un nombre d’interventions, de commentaires, des échanges sur des listes de diffusion bien sûr et tout cela a été inclus dans le processus.

On avait, au début, 700 contributions et puis on en a eu plein d’autres aussi par la suite. Le 6 juin, on a publié le document de processus qui propose le groupe de coordination et la création de ce groupe avec un ajustement au nom du groupe, on va le modifier. Originellement il était appelé le groupe de pilotage, qui n’était pas un nom approprié comme on l’a vu de par les retours que nous reçus. Donc, maintenant, il s’appelle le groupe de coordination et on devait identifier les différentes parties prenantes qui appartiendraient à ce groupe.

On a 27 membres qui représentent différents groupes et on les a élus sur la base des retours qu’on a reçus à partir du processus et des échanges. On a reçu aussi des commentaires concernant le dialogue avec la communauté qui disaient qu’il n’y avait pas de rôle pour le président du conseil d’administration de l’ICANN ou pour le président du GAC dans ce groupe de coordination et c’est à eux de faire la sélection eux-mêmes.

Vous identifierez vous-mêmes sans doute des candidats et nous espérons recevoir les noms des candidats que vous proposerez pour le groupe, ce que vous devriez faire avant le 2 juillet pour pouvoir réunir ce groupe, que ce soit en personne ou à distance, vers la mi-juillet.

A partir des retours, nous avons également vu que l’ICANN en tant que facilitateur, ne devrait pas donner des ordres et c’était très important dans le contexte du groupe de coordination même que l’ICANN et le groupe aient la responsabilité de traiter la méthodologie de travail et la façon dont ils espéraient pouvoir mener ces méthodologies, les appliquer, et la charte du groupe de travail et sa mission dans le cadre

de sa responsabilité d’unir tous les retours pour pouvoir les adapter aux exigences de NTIA.

On continuera donc d’être les facilitateurs et on fournira les ressources, le secrétariat nécessaire que le groupe de coordination identifiera. On espère qu’ils ont aussi identifié les sujets à discuter lors de leur réunion. Bien sûr, on espère qu’ils travailleront dans la portée de leur domaine et dans ce contexte, l’un des aspects clef qui a été mentionné au cours des discussions était le processus large de la responsabilité de l’ICANN.

On espère que les différents clients de la fonction IANA aient leurs propres fonctions de responsabilité, mais pour ce qui est de la responsabilité de l’ICANN au sens large et dans le cadre de leurs relations de rapport historique avec le gouvernement des États-Unis, on a lancé un processus sur la base du dialogue avec la communauté le 6 Mai, où l’on expliquait à peu près quels étaient les mécanismes de reddition de compte en existence.

Avec la suggestion d’un groupe de travail ou un mécanisme, ou une méthodologie qui s’occupe de la reddition de compte sur la base des experts de la communauté, en les utilisant et en utilisant de même des experts en dehors de la communauté et voir s’il y avait des lacunes ou des nécessités de renforcer ce qui était de la responsabilité de la reddition de compte du processus de l’ICANN dans le cadre cette responsabilité, de ce rapport historique avec le gouvernement des États-Unis.

On avait différents mécanismes, parce que les facilitateurs des parties prenantes n’appartenaient en fait pas à la communauté. C’est ce qu’on

nous a dit et à la fin de Net Mundial, on a aussi entendu dire cela, qu'il était important d'engager les parties prenantes de l'extérieur. Ca a été dit hier également, dans une session d'information avec le GAC et ce matin lors de la réunion de haut niveau qu'on a maintenu avec le GAC aussi.

Donc, c'est très important et j'espère que ce groupe ici aura l'occasion à travers vos réseaux qui sont si larges, avec votre vivier de candidats qui est si grand, d'atteindre des communautés qui ne sont pas toujours engagées avec l'ICANN, qui ne participent pas toujours avec l'ICANN et avec ces processus et leur exécution pour qu'ils participent à travers leurs capacités de réseau.

Le processus de responsabilité sera plus important pour le processus de transition de supervision de la fonction IANA et on sait qu'on a des délais assez serrés mais il est de toute façon important de remarquer que ce sont des processus simultanés qui ont été identifiés par la communauté et qui pourraient être traités par la communauté.

Voilà les deux aperçus. Un commentaire sur le plan préliminaire pour la transition est toujours en cours de préparation jusqu'au 27 juin, donc vous pouvez toujours faire des commentaires. On a des discussions, des genres de forums de publics qui ont été établis pour ces processus. D'une part un forum public pour le groupe de coordination et la transition de la supervision qui est organisée pour s'engager avec les parties prenantes et les différents groupes et l'autre pour s'engager avec les dirigeants des SO et des AC, les membres qui ont fait partie du groupe ATRT 2 avec un aperçu des mécanismes ou un résumé des mécanismes de reddition de compte disponibles à l'heure actuel.

Vous allez voir des panneaux qui sont disponibles, vous pouvez fournir vos commentaires et vos remarques concernant le processus pour que l’on reçoive vos contributions et on vous donnera un résumé de ce que l’on a reçu par la suite.

Ce groupe a bien sûr beaucoup contribué avec le processus et donc il me semble que je devrais peut-être vous raconter un peu ce qu’on a noté. Il pourrait y avoir des notes en bas de page, des fois il n’y en aura pas mais ça ne veut pas dire que l’on n’a pas tout pris en compte.

Concernant l’aspect de l’ouverture et l’inclusivité qui a été capturée entre les exigences, l’inclusivité multipartite et les principes des différents forums dialogues, je sais qu’il y a eu des dialogues dans des groupes de travail intercommunautaires pour créer des processus ascendants et des mécanismes ascendants. Je sais que vous l’avez discuté vous-même et il me semble que ce sont des occasions très importantes de maintenir des dialogues pour pouvoir faire des contributions au processus du groupe de coordination.

Le groupe de coordination même, je répète, vise à intégrer les contributions des parties qui sont des clients direct, l’IETF par exemple et ceux qui sont affectés par les paramètres de l’adresse IP et de l’espace des noms aussi, pour les intégrer, les unir, dans une proposition qui respecte les exigences de NTIA.

Mais, bien sûr, toutes les autres contributions devraient aussi être soumises à ce groupe de coordination qui les intégrera à la proposition. Quand à la représentation des utilisateurs finaux, bien sûr l’ALAC a deux sièges au groupe, on sait que les utilisateurs finaux sont un groupe très

vaste et vous avez également l’occasion, comme on nous a dit, d’interagir avec des groupes ISOC qui participent aux activités de l’ALAC et comme vous savez l’Internet Society a également deux autres sièges, donc ça pourrait être une bonne idée de voir s’il y aurait des chapitres qui seraient intéressés pour être votre partenaire dans le contexte de la représentation des utilisateurs finaux.

La sécurité et la stabilité, l’ascendant, le multipartite, le consensuel, ce sont des aspects qui ont été notés comme l’ADN fondamental du fonctionnement des mécanismes. Donc je finirais ici et je serais heureuse de répondre à vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Theresa. Dans cette salle, ce n’est pas nécessaire d’éteindre votre micro, au moment où quelqu’un d’autre allume son micro ça éteint le votre automatiquement. C’est merveilleux, non?

En tout cas Theresa on vous remercie de votre intervention, l’une des questions qui a été posée portait sur la quantité de personnes qui formeraient le groupe de coordination. J’ai maintenu un nombre de discussions avec les autres présidents des SO et des AC, je pense qu’on pourrait avoir eu des malentendus concernant la prise des décisions. Des gens ont compris que ce groupe prendrait des décisions et qu’ils allaient décider de l’avenir de la transition du contrat de la supervision de la fonction IANA, est-ce que vous pourriez développer cela peut-être?

THERESA SWINEHART:

Absolument. Le groupe de coordination doit coordonner justement, il doit intégrer mais pour que les propositions respectent les critères du NTIA, bien sûr, il faut qu’il y ait un consensus de soutien. Et j’espérais que la représentation du groupe de coordination de ses propres communautés aurait la responsabilité d’un dialogue constant et continu avec les différentes communautés.

Je dirais, de même, que sur la base des retours de l’inclusivité, la transparence, la responsabilité et tous les éléments qui entourent les principes identifiés par la communauté dans la préparation du processus quand aux différents aspects du modèle multipartite et de nos attentes du modèle multipartite que le groupe de coordination et la préparation de leur travail pour la proposition de la communauté devrait absolument faire des consultations et de la sensibilisation, avoir des dialogues, faire des retours, nous donner des retours.

Donc, je dirais qu’il nous faut un mécanisme pour avancer, pour créer des documents de la communauté élargie mais peut-être que la prise de décision serait un terme trop fort. On dirait qu’ils vont faciliter, intégrer, qu’ils vont le rendre à la communauté pour avoir leur contribution afin de créer une proposition finale qui respecte les critères. C’est ça qu’on attend de leur méthode de travail.

De toute façon, il est important de dire que lors de la séance de jeudi on a mentionné certains de ces points parce que lors de la séance de jeudi on aura l’occasion de renforcer les attentes et les principes et les méthodologies de même pour montrer la transparence et la responsabilité du groupe de coordination qui devrait être considéré ensemble avec les autres contributions qu’ils ont reçues et avec leurs

méthodes de travail pendant la période de commentaires pour voir comment ils vont continuer à aller de l’avant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa. Et oui, on a discuté avec Patrik Fälström, c’est l’une des personnes qui est en train d’organiser cette séance. On a compris que les gens de ce comité devraient avoir un composant de communication fort avec leur communauté et que le travail sera fait au sein des communautés même et nous y reviendrons immédiatement à la fin de notre discussion avec vous parce qu’on aura une séance ou une partie de notre séance qui portera sur la discussion des questions urgentes.

On a une queue maintenant.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier. Theresa bienvenue. J’ai une question toute simple, j’ai vu les délais, les lignes chronologiques, j’ai lu les documents et je voulais vous demander si cette fois-ci les discussions à Londres, par exemple la réunion des ministères de haut niveau qui a commencé ce matin, est-ce que cela a un impact sur les délais de votre exercice? Ou alors, est-ce toujours ce que vous attendez à atteindre? Est-ce que vous pourriez commenter sur cela?

THERESA SWINEHART: Oui. Les délais sont toujours les mêmes, on est toujours dans les délais attendus. Nos lignes chronologiques se centrer pas mal sur les processus mais il faut que l’on passe également en tant que

communauté, pas seulement en tant qu’ICANN, aux discussions sur la substance et les questions qu’on doit traiter, qu’il faut aborder. Larry Strictling, je pense, vous a parlé aussi et vous a fait part de son observation que septembre 2015, c’est bien sûr un but.

On a une seule opportunité ici. Ce n’est pas le but à ce point-là, mais ce sera la seule occasion de faire une présentation et de les convaincre en quelque sorte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa. On a une question d’un participant à distance et on reviendra après à la table. Ariel Liang, pourriez-vous lire s’il vous plait la question du participant à distance.

ARIEL LIANG: C’est un participant à distance, pour le processus de transition et la formulation de ce processus, il est important que le groupe de coordination engage la communauté large autant que possible. Cela veut dire qu’ils devront travailler sur la communauté pour permettre autant de collaboration que possible.

Les résultats de l’histoire montrent qu’ICANN tech pourrait travailler avec AT-Large, par exemple. A quel point l’équipe est-elle préparée pour pouvoir travailler? Il faut qu’ils assurent que les nécessités techniques de l’équipe de coordination soient respectées et de façon opportune.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci.

THERESA SWINEHART: La réponse est oui, nous avons anticipé le fait que dans les plans de tout le monde, il y a des domaines de travail. Donc on a, dans le domaine de la planification, nous nous sommes préparés dans ce sens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il y a un petit problème de micro qui s’allume et qui s’éteint. S’il vous plait, quand je parle, levez les mains comme ça je vois que personne ne touche son micro, Theresa vous avez la parole.

THERESA SWINEHART: Peut-être qu’on doit établir un autre système.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Johnny Laureano vous avez la parole.

JOHNNY LAUREANO: Oui bonjour, Theresa peut-être qu’il faudrait tenir compte d’un des résultats les plus importants qu’a eu NetMundial et qui pourrait contribuer à amplifier, à augmenter la participation de la communauté des utilisateurs d’Internet.

Jusqu’à il y a quelques mois, depuis 2005, on considérait la société civile comme un segment assez large de la population mais NetMundial nous

a permis de voir que ce segment est encore plus large et qu’il est divisé et on a constaté que dans la déclaration qui a été faite lors de cet événement, que la société civile était représentée aujourd’hui comme une partie de plus dans ce groupe.

On a donc la communauté académique, technique, société civile, les utilisateurs de l’Internet, donc quatre groupes. L’utilisateur final de l’Internet était un de ces quatre groupes. Tous représentent les intérêts des usagers finaux mais comme nous l’avons vu au cours de ces journées, beaucoup des thèmes qui apparaissent dans chacun de ces groupes sont communs aux problèmes de la société civile donc on a une tendance logique qui apparait ici.

Développer des idées, des problèmes concernant la communauté technique, ça peut ne pas correspondre exactement à la perception de l’utilisateur final, bien sûr, mais cela peut intéresser la communauté académique par exemple ou cela peut permettre de combler des lacunes au niveau de la population. Donc je voudrais savoir quelle est votre opinion en ce qui concerne la stratégie à adopter. Est-ce que vous pensez que l’on peut trouver une stratégie permettant de tenir compte de cela dans cette transition? Et puis, j’espère que ça sera aussi pris en compte au niveau de l’ICANN, puisqu’ICANN a eu quand même un rôle important à jouer dans cet événement de Net Mondial. Merci.

THERESA SWINEHART:

Merci beaucoup. Excusez-moi, je vous ai fait commencer plusieurs fois. Il est clair qu’à NetMundial, comme nous l’avons vu dans plusieurs

autres processus, la division du groupe de parties prenantes est différente de ce que nous voyons dans le modèle d’ICANN par exemple.

Nous avons donc le business, les gouvernements, le technique, l’académique, la société civile. S’assurer que la société civile est bien représentée est une partie importante de notre travail et j’espère que le travail de sensibilisation et que l’unité constitutive non commerciale avec d’autres unités constitutives, vont participer à ce processus au sein de l’ICANN.

En ce qui concerne ce processus en particulier, je pense qu’un élément que nous avons constaté dans les commentaires et j’espère que le groupe de coordination va l’inclure dans sa méthodologie. Je ne veux pas parler en leur nom mais il y a eu des commentaires qui ont été fait donc je les reprends. En tout cas, on a parlé de l’importance de la sensibilisation, de la prise de conscience et des mécanismes de participation pour s’assurer que l’on atteigne la communauté dans son ensemble, la société civile, le secteur académique, qu’ils soient tous bien représentés dans ces groupes de parties prenantes qui sont autour de la table.

Et là, c’est le rôle de l’ALAC qui est en jeu. J’espère avoir répondu à votre question, mais en tout cas, oui, on s’en souvient, c’est en premier plan et c’est quelque chose que nous allons suivre pour nous assurer de cette collaboration et voir que cette collaboration existe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa. Est-ce qu’il y a d’autres commentaires ou d’autres questions? Oui? Est-ce qu’on a un micro s’il vous plait? Et présentez-vous lorsque vous prenez la parole s’il vous plait.

LAURA TAYLOR: Bonjour. Je suis Laura Taylor, je suis la présidente et PDG de Public Media, je suis nouvelle ici à ICANN mais j’ai une question. Ce matin, Laura Strickland a mentionné la possibilité d’une nouvelle relation, d’un nouveau contrat. Donc, avant septembre 2015, l’année prochaine, je me demande si on a la possibilité qu’ICANN devienne un acteur important dans ce processus.

THERESA SWINEHART: C’est une bonne question. Je vais remonter un petit peu dans le temps. D’abord, bienvenue, c’est un plaisir de voir des nouveaux participants qui rentrent dans notre organisation. Ensuite, pour remonter un petit peu et parler de cette date de septembre, pour nous permettre de faire une proposition qui soit considérée par NTIA. Pour pouvoir mettre en œuvre cette proposition, il y a quelque chose que la communauté a accordé, c’est que ce groupe va présenter pour suivre les critères présentés par NTIA.

Il semble que le cadrage ou la date du mois d’avril 2015 serait plus appropriée. Sachant que nous devons travailler avec la communauté, que ça demande du temps. Je pense que c’est une autre des raisons pour lesquelles le travail qui est fait sur ce processus doit passer par différentes phases.

D’abord, il faut commencer le travail, il y a beaucoup de travail à faire encore au sein des différentes communautés elles-mêmes. Et puis, il y a aussi au sein des communautés elles-mêmes, le besoin de construire un consensus du bas vers le haut, de travailler au niveau du groupe de coordination, être sûr que tout le travail est compilé.

Donc, on a besoin de revenir un petit peu en arrière. Voilà, c’est comme ça qu’on va travailler, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Theresa, une dernière question: il y a plusieurs groupes qui ont été créés, on a mentionné le groupe de coordination mais il y a aussi le groupe de responsabilité et de transparence, un groupe de travail qui est séparé du groupe de coordination. Comment est-ce que ces deux groupes peuvent fonctionner? Est-ce qu’ils fonctionnent séparément l’un de l’autre? Je sais que Fadi ce matin a dit qu’ils étaient tous reliés les uns aux autres. Mais est-ce qu’ils sont vraiment reliés les uns aux autres parce que les membres travaillent en commun? Est-ce qu’ils sont liés de manière logique? Quelle est leur liaison, leur relation?

THERESA SWINEHART:

Je pense qu’ils sont au courant du travail que font les autres et ils essaient de correspondre un petit peu sur le travail qu’ils réalisent. Il est très clair que les problèmes concernant la transparence d’ICANN qui vont au-delà bien sûr des relations spécifiques avec par exemple l’IETF, les fonctions IANA, etc.

En tout cas, c’est un élément important et je vais m’assurer, je vous dirais que le travail qui a été fait est aligné entre les différents groupes et il y a des mécanismes de transparence qui font qu’il faut travailler dans chacun de ces groupes en partageant les informations. Ce sont des informations qui sont publiques et qui sont disponibles pour les autres groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Si le groupe de coordination est un groupe qui coordonne les choses et qui ensuite va demander aux communautés de faire le travail en lui-même, c’est le même processus par lequel le groupe de transparence et de responsabilité travaille ou est-ce que ce travail a lieu au sein de ce groupe de transparence et de responsabilité?

THERESA SWINEHART: Nous avons proposé que ce groupe de travail qui est composé ou qui doit être composé d’experts qui travaillent dans différents domaines, dans le domaine de la responsabilité. Notre objectif ici, c’est d’avoir une expertise de la part de ces personnes concernant différents domaines, différents thèmes spécifiques liés à la transparence pour voir ce qui existe.

S’il y a des brèches, si cela peut être résolu par des mécanismes pour renforcer, des mécanismes qui peuvent être mis en place pour renforcer tout cela. C’est peut-être une question d’expertise, il faut se focaliser sur le résultat du travail des experts qui va être ensuite aux différents groupes de parties prenantes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa, une dernière question, ensuite nous avons une question d’Alan Greenberg. Le groupe de coordination a parlé de certains sièges qui étaient occupés par des organisations qui n’appartenaient pas à ICANN. Est-ce que le groupe de transparence offre aussi ou présente aussi ce type de caractéristique?

THERESA SWINEHART: Le renforcement de la transparence d’ICANN concerne ICANN. Donc, je vous parlerais de la transition de la supervision de la fonction IANA. Cela inclut la représentation d’organisations qui sont à l’extérieur de la famille immédiate de l’ICANN si vous voulez.

Pour renforcer la transparence de l’ICANN et la reddition de comptes au sein de l’ICANN, c’est en regardant et en observant ICANN qu’on va faire ce travail. Si l’on regarde les SO et les AC qui sont là, qui vont travailler avec leurs communautés pour identifier des experts, pour présenter des noms d’experts, ce qui va permettre d’identifier d’autres experts dans certains thèmes, venant de l’extérieur de la communauté de l’ICANN pour compléter le travail des autres experts. Voilà.

Donc on va travailler avec les organisations de soutien et les comités consultatifs pour voir au sein de leurs communautés des personnes qui ont une certaine expérience dans le domaine de la gouvernance, au sein de différentes organisations et qui peuvent nous aider dans ce sens, voila.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa. Il y a une dernière question, est-ce qu'il y a une limite au niveau des participants à ces groupes de travail, au niveau des SO et des AC?

THERESA SWINEHART: Il n'y a pas de limite. Cependant, il est clair qu'il y a une taille pour un groupe de travail qui correspond à l'efficacité de ce groupe de travail et puis des experts doivent être identifiés dans certains secteurs mais il faut quelque chose de gérable donc je propose, j'encouragerais que pour que cela soit possible, pour qu'on puisse avancer ensuite et respecter le chronogramme que nous avons et pour tirer profit vraiment de ce processus et de la participation de la communauté, je dirais qu'il faut conserver une taille permettant d'être efficace.

Et puis, j'ai travaillé et j'ai participé à certaines discussions avec les leaderships des SO et des AC, les membres de la communauté. Je dirais que chaque organisation de soutien et chaque comité consultatif est unique et qu'il faut donc essayer de trouver une certaine parité entre eux. Il y a des SO et des AC qui peuvent faire pression sur les autres et je ne veux pas cela parce que ça provoquerait des déséquilibres.

Donc, je demande à ce que l'on parvienne à une certaine parité et à des chiffres qui nous permettent de nous focaliser sur des aspects de transparence en tenant compte des parties prenantes et de la communauté mais que ce ne soit pas des groupes trop importants non plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Theresa. Si on devait faire bien notre travail on devrait avoir trois milliards de personnes dans ce groupe de travail, mais ce n’est pas possible bien sûr. Alan Greenberg vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Vous avez déjà répondu à la question que j’allais poser. En termes de la question posée par Olivier tout à l’heure. Je ne serais pas long.

D’après la question d’Olivier sur la relation entre les deux groupes. Ce que je pense, c’est que d’après nos compétences, nous avons résolu le problème de la compétence et de la transparence. Nous pouvons être viables pour tout le monde et le groupe qui travaille sur la question IANA a d’autres difficultés face à lui.

En ce qui concerne la coordination, pardon, en ce qui concerne la composition de ce groupe qui travaille sur la transparence, vous avez dit que vous voulez que les membres de ce groupe soient des experts qui soient à l’extérieur d’ICANN même si c’est nécessaire pour combler les manques.

Et puis, certains experts devraient être présentés par les SO et les AC, c’est vrai?

THERESA SWINEHART: C’est ce que nous proposons. C’est une proposition, c’est une proposition sur laquelle vous pouvez faire des commentaires, des suggestions. Si vous préférez quelque chose de tout à fait différent, Fadi l’a dit ce matin aussi. Donc, la suggestion que nous avons faite était que

l’expertise qui venait dans la communauté, l’expertise des SO et des AC, allait être identifiée et que, ensuite, une expertise pouvait être identifiée pour compléter ou pour ajouter les informations nécessaires pour le groupe de travail et le conseil a aussi une relation avec tout cela bien sûr, parce qu’il a son mot à dire dans cela.

ALAN GREENBERG:

Oui, bien sûr, je comprends que les règles peuvent changer mais puisque quelques SO et quelques AC au sein d’ICANN ont des experts sur la transparence et la reddition de comptes, je pense que l’on pourrait dire que dans le contexte de l’ICANN, on a déjà ces experts et on peut travailler déjà avec eux et à ce moment-là on pourrait, si on demande des experts de l’extérieur, ce sera pour ajouter quelque chose.

THERESA SWINEHART:

Ce que j’ai voulu dire, c’est qu’on n’a pas besoin d’experts seulement d’ICANN. Ce que je veux dire c’est que par exemple dans la liste ici, il y a des choses concernant la protection des consommateurs ou les TIC en génération. Ca peut être donc dans une unité constitutive des gens qui ont de l’expertise dans ce domaine, vu leur travail ou leur passé. Cette liste nous permettrait, ce serait un bon exemple du type de chose que nous recherchons.

En ce qui concerne quelque chose que vous avez dit tout à l’heure, et d’ailleurs, c’est une proposition préliminaire. De nouveau, je le répète, je veux que ce soit clair, les commentaires publics sont encore ouverts

et donc si vous voulez faire des commentaires, vous pouvez les faire. Mais vous avez dit tout à l’heure, vous avez parlé du domaine de la transparence, je sais que vous avez appartenu à l’ATRT à deux reprises et une des opportunités que nous avons ici, parce qu’il y a eu un grand, il y a eu beaucoup de travail qui a été fait sur la transparence, le rapport de l’ATRT 2 est un très bon exemple dans ce sens de très bonnes recommandations qui ont été faites.

Si on prend une approche globale, on pourrait très bien, je n’anticipe pas, mais on pourrait très bien réunir tout cela si on a tout ce qu’il nous faut, réunir tout cela, ce serait suffisant. On pourrait rajouter d’autres secteurs pour renforcer parce que ce contrat historique avec les États-Unis n’est plus là et donc il y a des éléments qui doivent être renforcés.

C’est un exemple important du travail qui a été fait.

ALAN GREENBERG:

Un commentaire rapide parce qu’on en a parlé hier. La révision de transparence et de responsabilité qui a été faite était d’une certaine façon, avait certaines contraintes. Donc il y a des aspects qui ont été à nouveau abordés dans les discussions du groupe de transparence qui n’étaient pas dans la liste de thèmes que nous avons abordés auparavant lors de l’ATRT 2. Voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup. Je vois qu’il y a certains collègues ici qui sont autour de la table et qui appartenaient aussi à l’ATRT 2 donc on est nombreux ici. Je crois que nous n’avons plus d’autres questions à vous poser. Je vous

remercie beaucoup Theresa d’être restée avec nous. Nous allons maintenant discuter des réponses qui ont été données, c’est très bien de pouvoir travailler avec vous et ça nous permet vraiment d’avancer et nous sommes en train, Alan est déjà en train de rédiger quelque chose?

Non, et bien il va le faire et nous avons Evan qui est à côté de lui qui va l’aider, merci beaucoup Theresa d’être venue.

Nous avons quelques minutes maintenant pour discuter de cela. Comme Theresa Swineheart l’a dit, il y a une page de commentaires publics, les commentaires publics sont encore ouverts concernant la transparence de l’ICANN et vous pouvez, et je vais demander d’ailleurs au personnel de mettre cela sur l’écran. La question est « qu’est-ce que nous allons écrire ici? ».

D’abord, est-ce que nous avons besoin de faire une déclaration? Est-ce que nous avons besoin de rédiger une déclaration? Ensuite, qu’est-ce que nous allons écrire? Bien. Donc, la question est que faisons-nous maintenant?

Du coin de l’œil, je vois Evan Leibovitch qui lève la main donc je lui donne la parole. Evan Leibovitch, vous avez la parole.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci beaucoup Olivier. Je pense qu’une partie du problème que j’ai par rapport à tout cela, une des raisons pour laquelle je n’ai pas pris la parole pendant que Theresa était là, c’est que le chronogramme est très étrange, le chronogramme de travail. Mon instinct me suggère que nous ne devrions pas agir avant la réponse du conseil à l’ATRT 2 et 4 et que

nous devons guider nos réactions en fonction de ce que le conseil veut faire dans le domaine de l’ATRT et de son exécution, de son application.

Il est difficile de faire un jugement sur la façon dont on va continuer si le conseil ne soutient pas le travail de l’ATRT. Parce qu’alors, si le conseil ne prend pas au sérieux ce que l’ATRT 2 a fait, nous n’allons pas faire davantage d’efforts dans le futur, ça ne vaudra pas la peine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci pour ceci Evan, nous avons Rinalia Abdul Rahim et ensuite Alan Greenberg. Rinalia vous avez la parole et le micro.

RINALIA ABDUL RAHIM: Bien, vous m’entendez, très bien. Je suggère que vous ne perdiez pas davantage de temps parce que je pense que les recommandations vont être approuvées par le conseil.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Très bien, Alan Greenberg, vous avez la parole

ALAN GREENBERG: Vous avez fait une erreur très stratégique, très grave, parce que j’allais dire, moi, je pense qu’ils n’ont pas de choix, ils doivent accepter tout cela. Ca aurait été merveilleux que Rinalia fasse son annonce aujourd’hui ou dise ce qu’elle a dit après.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: OÙ est-ce qu’on va maintenant? Je crois que cela résout vraiment les soucis que vous aviez Alan. Donc, Alan, vous avez la parole. Est-ce que si les recommandations ATRT sont approuvées et appliquées, que faisons-nous? Je crois que pour le moment c’est la seule chose que nous avons puisque nous n’avons pas vu de mise en œuvre.

Nous avons vu certaines recommandations dans ce sens et concernant le GAC. Le GAC continue à discuter, à suivre ses processus, mais en ce qui concerne le conseil, je crois que les choses sont sur cette voie et continuent d’avancer. Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: D’après ce que j’ai dit à Teresa à la fin, mais c’était juste un détail technique en réalité, tout ce qui concerne l’ATR1, l’ATR2 et leurs recommandations. Si elles sont mises en œuvre immédiatement, elles ne vont pas répondre aux problèmes concernant la transparence et la responsabilité d’ICANN qui sont des principes au sein de notre organisation et à l’extérieur de notre organisation.

Donc, je pense que nos organisations et nos groupes de travail ont encore un rôle à jouer en ce sens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Est-ce qu’il y a d’autres commentaires? C’est le moment de prendre la parole puisque la transparence d’ICANN est vraiment un souci de notre communauté, surtout lorsque je parle aux gens comme des personnes du FGI, du forum d’Internet, qui disent toujours, qui

critiquent toujours ICANN parce qu’ICANN n’est pas transparent, ICANN ne fait pas vraiment cette reddition de comptes.

Quelqu’un d’autre veut parler de cela? Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG: J’ai dit tout à fait le contraire, mais je suis d’accord avec ce que vous dites quand même.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Evan Leibovitch, vous avez la parole.

EVAN LEIBOVITCH: Vous voulez que je m’assoie ailleurs Olivier? Bien. Une partie de mon problème, en tout cas, c’est que lorsque j’ai parlé avec d’autres gens, on m’a dit qu’ICANN est en même temps très transparent et en même temps très opaque, selon le point de vue dont on le regarde.

Il y a un grand volume d’informations qui surgissent de différents endroits et ICANN est transparent dans ce sens, il y a un grand nombre de données, de rapports, de documents, de pages Internet, de réunions, de compte-rendu de réunions, de transcriptions, etc. Il y a une grande quantité de données qui sont diffusées et la plupart des réunions sont ouvertes, donc à ce niveau-là les choses sont très transparentes, on peut le dire.

Mais il y a des processus, des fois on a du mal vraiment à comprendre ce qu’il se passe. Le concept, il y a ici tellement de choses derrière, il est facile de cacher certaines choses qui ont lieu et c’est cette critique que j’entends. Il y a une situation dans laquelle on a beaucoup de transparence en termes d’informations qui circulent, rien n’est caché dans ce sens, mais en même temps ce même volume d’informations rend très difficile la possibilité de comprendre vraiment ce qu’il se passe, voilà ce que je veux dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan, nous avons maintenant Vittorio Bertola.

VITTORIO BERTOLA: Ok, ça marche? Bien. D’abord, je voulais dire que je suis d’accord avec Evan. Tout est très transparent mais on a besoin de trois ans comment fonctionne ICANN, où trouver certaines choses qui vous expliquent ce qui se passe, etc. Donc, c’est difficile, c’est difficile de suivre ce qu’il se fait.

Ce que je voulais dire en ce qui concerne la discussion du groupe thématique, c’est le fait qu’AT-Large ait un des mécanismes de transparence les plus importants au sein d’ICANN et donc une partie du problème de transparence serait réglée si on augmentait le rôle et l’efficacité d’AT-Large.

Pour demander au conseil d’augmenter la participation réelle d’AT-Large, pour être sûrs que les personnes qui veulent participer puissent

le faire de manière effective, qu’elles sachent comment le faire, où le faire, etc.

Il faut augmenter la participation dans des régions dans lesquelles la participation n’est pas suffisante aussi, c’est peut-être cela qu’il faut faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Vittorio, j’allais vous demander, êtes-vous dans le groupe thématique qui travaille sur la transparence et la responsabilité d’ICANN?

VITTORIO BERTOLA: Non, mais bon j’ai participé à un groupe de travail qui travaillait sur l’augmentation de la participation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: J’allais demander un petit peu qui était le modérateur qui est dans le groupe de travail de responsabilité et de transparence de l’ICANN et qui pourrait nous donner un petit peu une idée des conclusions de ce groupe. Bien, Johnny Laureano et ensuite on répondra peut-être à cette demande, à cette requête. Johnny Laureano vous avez la parole.

JOHNNY LAUREANO: Il y a une question que doivent se poser beaucoup d’utilisateurs de l’ICANN ou d’utilisateurs de l’Internet. ICANN, c’est seulement les

bureaux dans lesquels on gère la partie administrative? Ce sont les unités constitutives? C'est l'AT-Large? Ce sont les TLD? Tout ça c'est ICANN? Qu'est-ce que c'est que l'ICANN? Quand on parle de l'ICANN, quand il y a une plainte d'un client, d'un citoyen, pour un nom de domaine par exemple, la communication avec l'ICANN, on a l'impression que c'est l'ICANN qui va résoudre tous les problèmes et des fois c'est comme ça. Des fois, c'est comme ça.

Quand on parle de transparence, et quand on parle de globalisation, de mondialisation, on essaie d'étendre davantage, d'augmenter la responsabilisation d'ICANN? Je me demande si la responsabilisation de l'ICANN à travers l'ouverture de ce nouveau bureau à Istanbul par exemple, finalement, je me demande jusqu'où va finalement la responsabilité de l'ICANN?

Est-ce qu'ICANN a une responsabilité de transparence dans les ALS par exemple du Pérou? D'où je viens? Est-ce que ICANN aura cette responsabilité dans les ALS que nous représentons qui utilisent toutes le logo de l'ICANN? Donc je pense que la déclaration qu'il faudrait faire, de toute façon, devrait incorporer toutes les parties de manière directe et de manière indirecte, tout ce qui concerne l'ICANN, tout ce qui a une relation avec l'ICANN, sinon ça ne sera pas transparent.

Je dirais que nous, au niveau des ALS, nous n'avons pas de ressources et nous ne recevons aucune ressource non plus d'aucune entité qui pourrait fournir des financements par exemple. Donc, la transparence peut être plus ou moins gérable mais les personnes qui canalisent des ressources par exemple les ccTLD, les codes de pays, les extensions de pays, qui reçoivent des ressources, cela entraîne une responsabilité de

gestion partagée avec l'ICANN et maintenant avec les fonctions IANA qui ont été transférées à l'ICANN, je dirais que dans cette déclaration, il faudrait incorporer - je n'ai pas eu l'occasion de la lire, je m'excuse -, mais je pense qu'il faudrait inclure une phrase ou quelques mots pour parler de toutes ces représentations, de toutes ces unités.

Quand on parle de mondialiser l'ICANN, je pense qu'il faudrait que cela figure quelque part.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Johnny. Je ne sais pas qui va prendre note de cela et on n'a pas demandé à quelqu'un de le faire en réalité. Peut-être que quelqu'un pourrait le faire en vertu de sa mémoire prodigieuse, sinon on devra revenir sur l'enregistrement.

J'allais demander à Holly Raiche qui préside, ou en tout cas modère le groupe de travail thématique sur la responsabilité et la transparence, que nous avons mené ce week-end. Peut-être qu'elle pourrait nous parler un peu des résultats de votre groupe de travail et de la façon dont vous croyez qu'un nombre de cela pourrait être après créé à une demande.

HOLLY RAICHE: Oui, tout à fait Olivier, on a parlé de la responsabilité et de la transparence. On a atteint une définition de reddition de compte ou de responsabilité comme la responsabilité de répondre pour ce qu'on a fait, pour la transparence, on a parlé de l'ouverture de différents

processus de prise de décision, et le modèle pour ICANN devrait être une transparence totale.

Ce qu’on a fait était en premier lieu de noter les recommandations de l’ATRT 2 qui dit qu’elles devraient être améliorées parce qu’elles portent sur l’accessibilité interne et nous nous sommes concentrés sur certaines recommandations pour la responsabilité et la transparence, pour le public général qui incluait non seulement une capacité élargie de participer mais aussi de faire partie de la communauté de l’ICANN et en même temps des façons simples et claires de participer, des façons plus claires et plus simples d’accéder aux informations, des mécanismes qui s’occupent des plaintes mais en même temps fassent un suivi des questions qui n’ont pas été traitées et des façons de les aborder et finalement de suggérer la création d’un comité intercommunautaire entre différentes unités constitutives.

On n’a pas vraiment défini quel serait le niveau auquel devrait travailler ce comité mais en tout cas il devrait s’occuper de l’action, de l’inaction du conseil et de l’importance des différentes instances. Mais, au lieu d’avoir un organisme externe qui fasse la reddition de compte, qui soit responsable et qui montre à la communauté cette responsabilité externe du conseil, on a donc rédigé un document qui sera publié.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Holly. Et puisque votre groupe de travail inclut Alan Greenberg qui est votre rapporteur, je regarde Alan ici. Je dirais que c’est le rapport du groupe de travail thématique qui sera inclus dans le rapport général du sommet AT-Large et qu’on devrait donc pouvoir répondre à cela. Est-

ce que vous pourriez inclure les contributions de votre rapport à la déclaration et les publier en tant que déclaration? Ensemble avec d’autres commentaires qui ont été faits ici?

HOLLY RAICHE: Oui, je le ferais quand?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Pour le 27, vous avez du temps.

HOLLY RAICHE: Bien sûr

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alan?

ALAN GREENBERG: Je voudrais d’abord noter que le rapport passe de mon incapacité de participer à un bon nombre de réunions, c’est ce que j’ai dit hier lorsque vous ne faisiez pas attention d’ailleurs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je n’étais pas là.

ALAN GREENBERG:

Ce qui expliquerait votre manque d’attention Olivier. Cela met en question ce qu’on est en train de dire, qui correspond au résultat de ...Olivier vous m’entendez? Je mets en question si ce que l’on a écrit dans le groupe de travail thématique était un résultat suggéré des processus de responsabilité et de transparence, si ce serait des commentaires adéquats à faire entre les commentaires qui sont demandés pour les processus qui fournissent, qui proposent et qui essaient d’ajouter à leur structure comme une façon d’avancer.

J’aurais voulu avoir des commentaires plus appropriés sur cette question mais je pense que c’est un peu au-delà de notre compétence. Donc, je ne suggèrerais pas d’inclure cela comme des commentaires du processus mais il y a peut-être un nombre de question sur lesquelles on pourrait revenir, que je pourrais réviser pour ce qui est des autres commentaires sans doute. Je pense qu’il y a des remarques qui ont été faites et que nous devrions peut-être soutenir pour nous assurer que ce groupe sera capable de faire le travail qu’on attend de lui. Voila, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. On est déjà presque à la fin de notre séance. Donc, vous pourrez faire une dernière remarque.

HOLLY RAICHE:

Je n’ai pas fini mon petit gâteau, mais en tout cas j’essaierais de parler avec. On est sur le point de faire des discussions donc je pense que ce serait approprié de faire certains de ces commentaires et je pourrais

sans doute travailler avec Alan pour essayer de résumer ce qui a été dit qui est pertinent, d'accord?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Holly. J'allais suggérer qu'Alan, vous et Chester soyez les personnes chargées de le faire. Chester a ce rôle de rapporteur, est-ce qu'il est dans la salle? Ah, voilà Chester. Merveilleux, alors vous êtes un bénévole pour le faire, c'est bien fait.

ALAN GREENBERG: Ca pourrait bien marcher si vous ne levez plus la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Non, j'étais en train d'essayer mon micro.

ALAN GREENBERG: Bon alors j'ai perdu la compétition. On a un bon nombre de commentaires qui ont été faits et donc ce serait peut-être utile de les relire tous pour voir ce que disent les gens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan, il faut penser également à ajouter les commentaires de cette séance parce qu'ils ont été très utiles. Alors, on passe à la partie suivante de notre ordre du jour, c'est la troisième question importante, c'est l'acceptation universelle des IDN que sont les noms de domaines internationalisés qui n'utilisent pas l'écriture latine.

On parle donc du Chinois, du Japonais, du Coréen, de l’Arabe, du Cyrillique, etc. on a pas mal de langues qui appartiennent à ce groupe et on utilise ces IDN de plus en plus depuis leur lancement. Nous avons deux experts dans notre groupe de travail sur les IDN qui vont nous rejoindre à la table.

Bienvenue Edmon et Rinalia. Nous avons également l’apparition de Sarmad Hussain qui a été récemment nommé si je ne me trompe pas. Pour ceux qui ne le connaissent pas Sarmad est un expert sur plusieurs écritures mais principalement l’Urdu, et des écritures Arabes.

Je l’ai rencontré au Kenya lors de la réunion de l’ICANN, il était en train de travailler pour un séminaire des boursiers à l’époque. Donc, c’est merveilleux de voir que Sarmad travaille maintenant pour l’ICANN. Alors, soyez le bienvenue Sarmad.

Et on m’a dit, mais je ne l’ai pas vu... ah, on a aussi Han Chuan Lee, de même qui est un membre du personnel. Han Chuan est là? Je suis aveugle à cette heure-ci, je ne vous avais pas vu. Qui va modérer cela, Rinalia ou Edmon? Rinalia, alors vous avez la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci Olivier, bonjour AT-Large, je suis contente dans cette salle encore, finalement. J’invite Ed à prendre à une place à la table également. Ed est aussi un membre du personnel de l’ICANN, il est responsable de l’acceptation universelle. Et, étant donné que l’on va parler de l’acceptation universelle, ce serait bien d’avoir une réponse du personnel sur cette question.

On a deux catégories de questions concernant ce sujet. On a d’une part l’acceptation universelle et puis la génération de règles d’étiquette pour la zone racine. Edmon va expliquer les règles pour l’acceptation universelle des IDN, pour les TLD d’IDN et pour les non-TLD d’IDN.

Et puis Sarmad va commenter les règles de génération d’étiquette pour la zone racine et ce qui est nécessaire pour le soutien et l’assistance de la communauté. Et puis, on verra les questions liées à l’acceptation universelle. Alors, Edmon à la parole en premier lieu.

EDMON CHUNG:

Merci. Je sais qu’il y aura un nombre de nouveaux visages dans cette réunion et j’ai donc préparé un document un peu plus simplifié je dirais, de base, mais j’essaie d’avancer à mesure que je présente. Je voudrais parler simplement des IDN et de ce que les IDN sont pour que tout le monde comprenne de quoi il s’agit. Ce sont des noms de domaines internationalisés, on les appelle IDN. Page suivante.

Voilà sur quoi cela porte. Ce sont des noms de domaine qui existent dans des caractères alphanumériques et qui sont maintenant acceptés dans d’autres langues. Vous le voyez ici en hindi si je ne me trompe et derrière le nom de domaine que vous voyez, vous voyez qu’il est converti en une chaîne alpha, numérique, x, x, tiret, tiret, etc. train d’union et c’est comme cela que ça fonctionne.

C’est une innovation qui a été ajoutée au DNS, qui a des effets de boule de neige sur la façon dont les autres applications traitent ces informations. Je vous promets que ce n’est que cette diapo qui est

technique, ah non en fait on en a d’autres, pardon. Mais, on sait que tout le monde utilise sa propre langue sur Internet et Internet de toute façon nous restreint un peu aux caractères alphanumériques.

Mais, on ne parle pas seulement de noms de domaines, mais cela inclut les adresses email par exemple, tant dans le secteur des noms d’utilisateurs et la partie du domaine pour les adresses de courriel, c’est le arobase et ce qui suit. C’est une question non seulement pour les langues asiatiques mais aussi pour les langues européennes et pour la façon dont les systèmes les interprètent.

On n’utilise pas beaucoup d’IDN pour l’instant, mais pensez au patron de recherche. Aujourd’hui, les gens n’ont pas l’habitude de taper des noms de domaines d’IDN mais ils n’ont pas de mal à taper les recherches dans leur propre langue, ce qui va se transférer et qui va se convertir en utilisant des IDN dans l’avenir.

Et donc, on arrive à ce qu’on veut dire par acceptation universelle et la question de l’acceptation universelle. Alors, l’une des questions lorsque vous voyez un formulaire d’enregistrement, vous voyez que le nom de domaine de haut niveau a une liste roulante qui n’inclut pas un nom de domaine peut-être, des fois. Très peu de listes roulantes incluent des IDN d’autres langues.

Et puis, lorsque vous vous enregistrez, par exemple sur un site de réseaux sociaux, lorsque vous fournissez votre adresse email, on ne sait pas si le système va l’accepter ou si ça va être rejeté comme une adresse de courriel invalide.

L’application ne fonctionne pas là parce qu’elle ne s’attend pas à recevoir un IDN ou des adresses de courriel ou des noms de domaine dans d’autres langues. On a d’autres domaines, même de recherche, où les noms de domaines sont utilisés, comme par exemple lorsqu’on recherche, on reçoit également des pubs sur le côté et ce qui semblerait être une modification simple pour le système est des fois une grande complication pour les fournisseurs, y compris Google ou les autres fournisseurs qui ont de multiples bases de données qui stockent ces informations et qui les divulguent.

Bien sûr, lorsqu’on essaie d’envoyer un email, on essaie de saisir une adresse email qui est dans une autre langue, on reçoit une erreur aussi. Et pourquoi? Je pense que c’est simple à comprendre, l’application ne s’attendait pas à cela, mais on a ici certains cas qui expliquent pourquoi cela arrive. Ca aurait du être animé mais je pense que lorsqu’on l’a converti ça n’a pas fonctionné.

On a deux cas principaux. D’une part, on a des applications qui ont un code dur comme on l’appelle. Il y a des noms de domaines qui l’acceptent et puis il y a une limite aussi à la longueur des chaînes. Donc, les TLD n’ont que trois caractères, si votre TLD est plus long que cela, l’application le prend comme un cas invalide.

C’est pareil pour la liste des applications de codage définis. Si vous n’êtes pas sur la liste qui est prédéfinie, alors ce n’est pas valide. Et puis, on a l’utilisation d’autres genres de listes. On a ici la public suffix list, qu’un nombre d’applications utilise et qui est maintenue et entretenue par Mozilla et lorsqu’elle n’est pas synchronisée avec la racine de l’ICANN, même lorsqu’on ajoute des IDN à la racine et même lorsqu’on

ajoute des TLD, ça ne va pas fonctionner pour les applications qui dépendent de cette liste.

Et, bien sûr, le blocage d’abus, de hameçonnage, de phishing, les détecteurs pourraient aussi faire des erreurs parce qu’ils considèrent des adresses email comme non-conformes ou des noms de domaine comme étant non-conformes aussi et ils essaient de les bloquer, ce qui est un autre domaine où cela arrive.

Cela n’est que le début de ce que l’on voit, il y aura plein de TLD grâce au processus des nouveaux gTLD, parce qu’on ajoute de nouveaux TLD tous les jours et c’est un problème qui est de plus en plus important. C’est un problème non seulement pour les gTLD mais aussi pour les ccTLD. Les domaines de haut niveau de codes de pays ont ce problème qui, apparemment, pourrait être un problème pour la plupart de la communauté de l’ICANN en ce moment.

Donc, il y a eu beaucoup de travail qui a été fait, on a créé un groupe de travail conjoint entre la ccNSO et la gNSO qui s’est occupé de cette question et qui a fourni un nombre de recommandations.

Il y avait quatre recommandations spécifiques qui ont été proposées, les conseils ont été adoptés, ils ont été remis au conseil pour qu’il les considère. C’est un peu long, mais en définitive on a quatre points principaux dans lesquels on peut le résumer. Le numéro un serait d’agir, de s’organiser, puis le numéro deux de préparer une initiative de stratégie pour l’ICANN, le numéro trois de soutenir des documents pour les TLD et pour les utilisateurs où l’on explique les meilleures pratiques,

numéro quatre d’être proactifs et de sensibiliser la communauté de l’ICANN et au-delà de la communauté de l’ICANN.

Ce que l’on veut dire par le numéro un, de s’organiser, est que les systèmes, les registres et les bureaux d’enregistrement de l’ICANN pourraient peut-être aujourd’hui vendre des TLD d’IDN alors que lorsqu’on essaie de taper un serveur d’email ou une adresse email avec ce TLD, le système va échouer pour le bureau d’enregistrement, pour le registre et dans certains cas même pour les systèmes de l’ICANN.

Je ne sais pas s’ils ont été réglés mais il y a des cas de ce type donc il faut qu’on s’organise d’abord. C’était l’une des premières recommandations du groupe de travail JIG. Diapo suivante.

Sur la base du rapport du JIG, je suis content de pouvoir annoncer que l’équipe du personnel de l’ICANN a maintenant créé un nouveau document qui propose une feuille de route pour l’acceptation universelle qui a été publiée récemment et la période de commentaires publics finira le 18 juillet.

Je suis sûr qu’on reviendra à cela dans un moment, cette feuille de route identifie pour la première fois, depuis l’établissement d’ICANN, le rôle que l’ICANN devrait avoir pour être le facilitateur et le catalyseur actif pour que la communauté de l’ICANN et au-delà de l’ICANN considère la question, qu’elle comprenne l’urgence de cette question, qu’elle soutienne l’élan et pour encourager les relations et les rapports entre les différentes parties prenantes et pour avoir une différente plateforme qui rapporte les problèmes et les réussites.

C’est probablement un résumé qui n’est pas vraiment juste parce qu’il est trop bref, mais on encourage ici les notions que la feuille de route présente. On a des commentaires pour répondre à cela de façon préliminaire. La feuille de route, à mon avis au moins, devrait peut-être souligner davantage les IDN, se centrer plus sur les IDN et peut-être moins sur les nouveaux gTLD et cela parce que sur ce centre sur les IDN, on a le soutien de la ccTLD et sa communauté aussi.

Cette communauté peut communiquer avec leurs gouvernements pour que cette initiative soit plus importante et il serait utile de les avoir de notre côté. Donc, on devrait souligner et se centrer sur les IDN pour intégrer les différents ccTLD. En même temps, si on résout ce problème de ccTLD, la question des TLD serait aussi résolue comme résultat.

Notre commentaire serait que dans la feuille de route, on mentionne vraiment l’engagement et la participation de la communauté. Mais, on devrait créer un groupe de travail plus cohérent, peut-être un groupe de travail permanent qui pourrait piloter ce projet depuis la communauté. Ce serait utile d’avoir ce genre de groupe.

On attire un peu votre attention sur les problèmes et les succès de ce genre de plateformes mais ça devrait être plus structuré pour pouvoir recevoir les contributions et les connaissances de la communauté de façon plus proactive et finalement on pourrait également souligner à partir du rapport du JIG d’être plus connectés entre nous, que les systèmes des bureaux d’enregistrements, des registres et de l’ICANN puissent traiter correctement les résultats des IDN. Voilà ma présentation.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Edmon, peut-être que Ed voudrait faire des commentaires?

ED LEWIS: Ed Lewis, personnel de l’ICANN. En premier lieu, ce n’est qu’une feuille de route préliminaire et c’est une version abrégée de tout ce qu’on sait. On vise à obtenir des commentaires, c’est ça? Donc, cela nous donne une idée générale du rapport et des recommandations mais on va le revoir jeudi avec d’autres termes mais avec les mêmes idées. C’est un bon moment, de toute façon pour discuter de ce qui est inclus dans ce document mais il est publié pour la consultation publique et on veut vraiment recevoir les commentaires de tout le monde.

On nous dit que c’est une version préliminaire, qu’il est trop court, on a des points de vue et des connaissances plus spécifiques qui ne sont pas là pour obtenir des connaissances.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Ed. Pour que l’ALAC et l’AT-Large sachent, étant donné que c’est présenté pour la consultation publique, il va y avoir une déclaration de l’ALAC et on voudrait qu’AT-Large y participe. Satish Babu d’APRALO a accepté de rapporter cela, de le rédiger, donc vous pouvez lui faire passer vos contributions pour qu’il le fasse. Maintenant, est-ce qu’il y a des commentaires autour de la table sur la question de l’acceptation universelle?

EDMON CHUNG: Pardon, j’ai oublié qu’on avait une dernière diapo qui est peut-être importante. Donc, si vous me le permettez, je vais conclure ma présentation. Ma diapo finale portait sur la version pour laquelle il me semble qu’AT-Large devrait considérer cette question. C’est une question de confiance des utilisateurs, des consommateurs. Lorsque les titulaires des noms de domaines enregistrent leurs noms de domaine et que ça ne fonctionne pas, ils seront frustrés et les utilisateurs finaux seront déroutés s’ils voient que cela ne fonctionne pas aussi. Cela pourrait atteindre la confiance au système des noms de domaines, voilà pourquoi cette communauté devrait le considérer.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Edmon, maintenant Garth.

GARTH BRUEN: Garth Bruen, président de NARALO. Edmon, on a discuté de cela lors de notre groupe thématique de mondialisation hier, vous auriez dû être dans la salle, mais l’une des recommandations qu’on avait à vous faire était que l’ICANN devrait développer une base sur son site web, qui ait plusieurs langues, peut-être 50 ou plus même, où il dirait tout simplement, je parle X, dans la langue locale, comme ça n’importe qui allant sur le site pourrait choisir quelle est sa langue pour savoir combien de langues locales on a avant d’essayer de tout traduire dans toutes les langues, pour essayer de faire un suivi des nécessités de la communauté.

Si on a des IDN dans la racine ou en développement, on pourrait acquérir plus d'informations pour savoir si ces IDN fonctionnent ou pas et je pense que ça pourrait être une bonne idée pour que l'ICANN sache quels sont les retours et les expériences de la communauté sans avoir à traduire tout et tout mettre a disposition dans toutes les langues, de commencer par une introduction.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Garth, maintenant Ed.

EDUARDO DIAZ: Est-ce que vous avez une idée de combien de temps cela va prendre?

RINALIA ABDUL RAHIM: De résoudre le problème de l'acceptation universelle? C'était exactement ma question et on n'a pas répondu à cela, peut-être que Ed pourrait répondre.

ED LEWIS: Non, ce sera un effort je dirais constant.

RINALIA ABDUL RAHIM: Edmon?

EDMON CHUNG:

Je pense que c'est très difficile de savoir ou de prévoir ce qu'il va se passer et pour ce qui est d'une acceptation complète à 100% ça va prendre une très longue période. Mais, les efforts et les initiatives que l'on a faits visent à atteindre 50% et puis 70% ou 80% même aux étapes suivantes, donc on y sera presque prêts, comme ça la plupart des personnes qui utilisent les noms auront une bonne expérience.

Mais il faut savoir qu'au début ça va nous prendre beaucoup de temps d'arriver de 0% à 100% mais si on a une stratégie on pourrait résoudre la plus grande partie du problème et je pense que c'est pour cela qu'on a créé ce sens de questions urgentes. Si les gens sentent qu'il s'agit d'une question qui ne sera jamais résolue on n'aura pas d'encouragement pour qu'ils agissent.

Mais l'Internet en général, à chaque fois qu'on publie une nouvelle technologie, on ne sait jamais combien de temps ça va prendre pour que cela engage les personnes, pour que les personnes s'accrochent à ce système. Mais si on essaie de sensibiliser la communauté de l'ICANN, on pourrait peut-être recommencer à avancer.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Marc Blanchet.

MARC BLANCHET:

Je ne sais pas très bien si je parle au nom de l'IAB mais en tout cas on utilise tous un logiciel qui s'appelle un navigateur. Le navigateur a différentes versions, différentes mises en œuvre qui gèrent les TLD pour différentes raisons et qui utilisent une liste ...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Marc, on ne veut pas que vous ayez mal au dos, on vous donne un nouveau micro.

MARC BLANCHET: ... Donc, je suggérais que jusqu’à ce que les vendeurs de navigateurs s’engagent avec cet espace de problèmes, je pense que ce ne sera pas résolu. Cela d’une part, d’autre part le FGI même, puisque j’ai co-présidé le D-BOUND au FGI de la dernière fois, Edmon était là aussi et d’autres dans la salle seraient peut-être là aussi.

On a eu une bonne présentation des gens de Mozilla qui gèrent cette liste, qui font l’entretien. Je pense que ce problème doit être vu du point de vue de la façon dont la façon dont les vendeurs de navigateurs s’occupent de la question parce que, si on essaie d’éduquer les personnes, on dépendra toujours des navigateurs, quoi qu’on fasse, on dépend toujours d’eux.

Mais, on devrait essayer d’agir autrement. Si on ne le fait pas, on aura toujours ce problème.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Marc. C’est une approche double, d’une part l’ICANN doit se rapprocher des vendeurs de navigateurs et d’autre part on devrait savoir si les groupes d’utilisateurs veulent contacter les vendeurs de navigateurs eux-mêmes, ils peuvent rédiger une lettre et la leur remettre en disant qu’ils représentent la communauté des utilisateurs

et qu'ils veulent que ce problème soit résolu pour leur demander d'agir. Cela serait aussi une initiative très bonne pour atteindre une solution potentielle.

EDUARDO DIAZ: Quand aux délais, je suis un peu curieux, cela n'a pas été mis en œuvre ailleurs non plus, non? Personne n'utilise cela en ce moment.

EDMON CHUNG: Non, ce n'est pas le cas. Il y a eu beaucoup de mises en œuvre, y compris les navigateurs aussi. La plupart des navigateurs, heureusement, entendent les questions. Mais, ce que j'ai dit est que lorsqu'un vendeur de navigateurs considère la question, il se centre toujours sur la barre URL et à mesure qu'il met en œuvre les modifications nécessaires, il découvre d'autres problèmes: les favoris, les sélections, etc.

Cela représente aussi des problèmes parce que même pour Google, Gmail, ils considèrent la question et ils essaient de le résoudre dans un point particulier mais comme les noms de domaines sont partout, qu'ils sont dans tous les domaines, dans toutes les zones, il pourrait y avoir différentes bases de données qui stockent différentes parties de ce genre d'informations.

En ce moment, ils se rendent compte que c'est un projet beaucoup plus large qu'ils n'avaient prévu. Une partie de la recommandation serait que l'ICANN et les registres et les bureaux d'enregistrement agissent d'abord pour qu'ils mettent en œuvre dans leur propre système et qu'ils

créent de meilleures pratiques afin de pouvoir leur mettre à tout le monde. C’est ça l’idée.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci. Dev, je vois votre main. Je vais donner la parole d’abord à Han Chuan. Je crois qu’il veut intervenir sur ce point.

HAN CHUAN LEE: Je voudrais parler de la question du navigateur. Lorsqu’on engage le vendeur de navigateurs il faut voir ce qu’il veut faire. Aujourd’hui, si l’on regarde le navigateur avec Google par exemple dans la barre d’adressage, c’est différent de ce que nous avons auparavant et Google a publié une série d’explications sur la façon de gérer l’IDN sur cette barre, est-ce qu’il faut déployer l’Unicode seul? Il y a des règles à ce propos.

Je pense qu’il y a des utilisations qui sont vraiment pertinentes et qui doivent dépendre du comportement de ces navigateurs. Il faut être clair, quand on parle du navigateur, il faut voir quelle est l’attente des utilisateurs en ce qui concerne une bonne expérience.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci, vous pouvez peut-être nous aider et en ce qui concerne cette expérience des utilisations pertinentes, Dev vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Merci, je serais curieux de savoir, parce qu’il y a des sources pour ces navigateurs qui sont disponibles, pour Firefox, etc. Donc, je ne vois pas très bien, je me trompe peut-être, mais ICANN devrait-il publier des codes et contribuer dans ce sens? Les mettre à disposition dans un brevet particulier, les incorporer?

Ce serait peut-être une solution pour les emails parce qu’il me semble qu’ICANN a une position unique parce qu’il sait qu’il y a des moyens qui ont été déployés, quels sont ces moyens, on peut faire un programme API pour contrôler si un TLD est vraiment valide, etc.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Dev. Leon, vous avez une question?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Leon est dans la queue.

LEON SANCHEZ: Merci Olivier. Je pense que c’est un problème de la communauté parce que cela a un impact sur les registres, sur les bureaux d’enregistrement, pas seulement sur les utilisateurs. Si personne ne peut régler ce problème, comment faire? Je pense qu’il faut les contacter et essayer de voir avec eux, faire une stratégie intercommunautaire pour sensibiliser ces vendeurs de navigateurs et ces développeurs d’application pour développer des IDN correctement et faire participer ces acteurs, registres, bureaux d’enregistrement et utilisateurs.

RINALIA ABDUL RAHIM: Si vous me le permettez, nous allons garder vos contributions et nous allons les introduire dans le commentaire public. Maintenant, nous avons une autre partie du problème à présenter, je vais donner la parole à Sarmad.

SARMAD HUSSEIN: Merci Rinalia. Est-ce que nous pouvons passer aux diapos s’il vous plait? Bien, je vais vous parler de l’IDN et du programme concernant l’IDN et la variante des TLD de l’IDN. Nous avons aujourd’hui, au premier niveau, nous avons des étiquettes qui ne sont pas seulement ASCII mais qui sont aussi en langue locale et par conséquent, une fois que l’on a ces étiquettes ou ces labels, lorsque l’on commence à avoir ce type d’étiquettes, les deux questions auxquelles il faut répondre avant de commencer à utiliser ces systèmes sont: la première, lorsqu’on fait une étiquette en Chinois ou en Arabe, quels sont les caractères qui sont autorisés pour former cette étiquette.

Pour l’anglais, c’est très clair, nous allons dire que c’est les règles LDH et les lettres sont ASCII et nous avons le droit d’utiliser différents signes. Mais le niveau supérieur est plus conservatif et spécial, il n’accepte que des lettres, il n’accepte pas de numéros ni de tirets, de traits d’union.

Donc, lorsque l’on parle des IDN, surtout au niveau des noms de domaine de premier niveau, il faut voir quels sont les lettres pour chaque écriture, pour chaque alphabet, qui acceptent les domaines de premier niveau.

Les standards d’Unicode fonctionnent et lorsque l’on commence à faire des étiquettes selon ces standards, il est parfois possible de faire deux étiquettes différentes en ce qui concerne Unicode. Mais ces deux étiquettes différentes sont une confusion pour l’utilisateur: ou bien elles sont pareilles ou bien elles signifient la même chose et les utilisateurs pensent parfois que ces deux étiquettes sont équivalentes les unes des autres.

Ce programme de variantes IDN, de TLD de variantes IDN, résout ces deux problèmes, ces deux aspects: quels sont donc les caractères qui sont autorisés dans les langues pour le premier niveau dans la zone racine et quel ensemble, quelle série d’étiquettes peuvent être utilisées.

Ici, vous voyez ce que nous avons fait, le travail réalisé, c’est un effort fait par la communauté. Lors de la première phase du projet, ce qui a été fait était une étude de cas pour différentes langues: l’arabe, le chinois, le cyrillique, la dévanagari, le grec et le latin. La communauté a analysé la façon dont les mêmes étiquettes étaient définies en fonction des langues et on a intégré cela dans des définitions relatives de ce que c’était et en fonction de la formulation de ces problèmes, au cours de la troisième phase, ICANN a développé un processus pour gérer ces variantes.

Voilà, ici vous avez la procédure qui était définie. Il y avait deux types de panels. Il y avait un panel qui était basé sur la communauté sur les langues et ces panels étaient des panels de génération des experts de la communauté, des experts linguistiques chinois et cyrilliques qui devaient formuler des recommandations sur les caractères qui sont

autorisés au niveau du TLD et sur les caractères qui pourraient entraîner une confusion auprès des utilisateurs.

Ces recommandations de ce panel sont passées au panel d’intégration qui a recueilli les commentaires de ces communautés, qui a fait ce qu’on appelle un document concernant les règles de génération des étiquettes pour voir quels sont les caractères qui peuvent être utilisés pour formuler une étiquette et quels sont les caractères qui ne le sont pas.

De nouveau, que chaque communauté a développé était un processus qui visait à présenter des recommandations pour chaque langue et ces recommandations ont été incluses dans un travail final.

Ce projet a déjà été lancé, il s’appelle mise en œuvre de la génération d’étiquettes et il y a eu un appel pour la réunion d’experts. On a créé un panel d’intégration en juin 2013. On a de nouveau cherché à faire participer la communauté pour que ces experts puissent commencer à travailler. Le panel d’intégration a été créé en 2013, certains des membres sont d’ailleurs ici dans cette salle. Si vous avez des questions à leur poser, ils y répondront.

Ensuite, pour la communauté arabe, elle s’est organisée et elle a présenté le panel de génération d’arabe en février 2014. Ensuite, avant que le panel de génération puisse mettre en place ces recherches, on avait besoin d’un point de départ concernant les caractères à considérer et cela a été fait pour s’assurer que rien, dans la zone racine, les points qui pourraient être une menace pour la zone racine, soient concernés.

Donc, on a commencé à travailler, il s’agit du MSR 1, c’est le point de départ pour le panel de génération d’étiquettes qui va commencer à travailler et ensuite ce MSR 1 pour les recommandations.

Le chinois, le panel de chinois a déjà soumis des propositions et le MSR 1 a été présenté aux commentaires publics en juin 2014. Ces commentaires publics viennent d’être terminés avant cette réunion. Prochaine diapo s’il vous plait.

Voilà ici une définition, ce sont les détails de ce qui se trouve dans ce MSR. Dans la première phase du MSR, nous nous sommes focalisés sur les alphabets qui avaient reçu des demandes de TLD pour les nouveaux gTLD et ce que nous avons fait, ça a été de regarder 32790 points de code, cela a été considéré par le panel de génération, tous ces points-là ont été considérés par le panel de génération.

Comme il fallait faire cela assez rapidement, nous nous sommes focalisés sur les langues qui s’étaient présentées, qui avaient été présentées. Cela ne veut pas dire qu’on va s’arrêter là, on va continuer à travailler, il va y avoir un MSR 2. On va travailler sur les langues qui posent des problèmes et qui sont importantes.

Donc, le panel d’intégration attend que MSR soit formulé pour faire des recommandations pour leurs propres langages et cela sera ensuite inclus dans les règles de génération d’étiquettes. Nous en sommes ici, nous avons reçu les propositions du panel de chinois et nous attendons encore les groupes de langues et nous attendons leurs réponses. Nous voulons qu’ils fassent ce travail pour qu’on puisse continuer à finaliser ce travail.

Voilà, je vais m’arrêter ici et je vais demander à toutes ces communautés, je vais demander à ALAC, d’entrer en contact avec les communautés de chaque langue et leur faire des propositions pour que nous puissions finir notre travail.

RINALIA ABDUL RAHIM: Bien, merci beaucoup. Nous devons maintenant demander aux communautés de chaque langue de fournir leur contribution au panel pour pouvoir avancer dans ce domaine. Sinon, cela risquerait d’être un problème pour ces communautés et pour leurs langues.

Est-ce qu’il y a des commentaires autour de la table?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il y a une question sur le chat qu’Ariel va nous lire.

ARIEL LIANG: La question est d’Ignacio [Harris], est-ce qu’il va y avoir une conversion de ces nouveaux noms de domaine en Anglais pour qu’ils bénéficient à ceux qui ne sont pas locaux, ceux qui ne parlent pas cette langue?

SARMAD HUSSEIN: Je pense que la réponse courte serait non.

RINALIA ABDUL RAHIM: Edmon vous avez la parole.

EDMON CHUNG:

La réponse longue est très longue. Je ne vais pas vous la donner, mais si l’on regarde un petit peu ce qui a été fait, je vais encourager la personne qui a posé cette question à regarder tout ce qui concerne l’IDN. Je voudrais aborder un point, ce que vous pouvez voir sur l’écran, là maintenant à droite, il y a une liste des langues pour lesquelles nous attendons les volontaires et que ces volontaires se réunissent et nous aident à construire ce tableau.

Je voudrais mettre l’accent sur le latin par exemple, ce qui signifie la français, l’espagnol et beaucoup d’autres langues latines. Par conséquent, il s’agit de variantes. Dans ce processus, nous avons aussi besoin de personnes qui n’ont peut-être pas de variantes mais qui viennent nous voir et qui nous disent « d’abord, de quelles lettres vous avez besoin? » et ensuite voir s’il y a des variantes pour ces lettres et s’il n’y en a pas nous voulons avoir cette confirmation.

Il y a le grec, il y a le cyrillique aussi, il y a d’autres langues qui sont sur cette liste. Donc, c’est quelque chose qui est important pour notre communauté, pour ces communautés. Ce n’est pas seulement des langues comme le chinois et l’arabe qui sont concernées, dans lequel les variantes sont éminentes. Ici, il s’agit de beaucoup d’autres langues aussi.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci. Je vois deux personnes qui me demandent la parole. Ed et Jean-Jacques ensuite.

EDUARDO DIAZ: Merci Rinalia, lorsque vous faites un appel à la communauté, vous avez besoin d’experts ou vous avez besoin de personnes qui se réunissent et qui travaillent là-dessus, n’importe qui?

SARMAD HUSSEIN: Nous voulons former un panel contenant différents rôles qui incluent des experts en linguistique, des personnes spécialisées dans le domaine politique, des représentants de la communauté. Il y a toute une série de rôles qui ont été identifiés et qui figurent et qui seraient importants pour ce panel.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci beaucoup. Tout ce qui va être produit va être ensuite présenté aux commentaires publics, c’est important. Jean-Jacques Subrenat vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Rinalia, je voudrais faire une remarque et poser une question concernant le futur. Je pense qu’une tendance importante de ces dernières années, c’est que beaucoup de claviers et d’applications basées sur les claviers ou d’outils, d’instruments basés sur les claviers, vont être remplacés par la commande vocale.

Je sais que nous ne sommes pas encore là, je sais qu’il y a une grande distance entre ce que vous avez fait et ce que nous avons fait. Je sais

que ce que vous faites est très important pour les langues et pour les écritures mais je crois qu’il nous faut anticiper l’apparition des claviers avec un système vocal dans beaucoup de types de travail, d’applications.

Je sais que vous ne pouvez pas utiliser le travail réalisé sur les langues, mais plutôt la méthodologie, peut-être. Parce que, en tout cas il me semble qu’il y a eu, qu’on a pris beaucoup de travail et dans le domaine de la consultation, le processus de consultation des spécialistes de langue de la communauté a été vraiment un bon exemple de ce qui peut être fait dans d’autres parties de l’ICANN et dans le monde de l’Internet.

J’aimerais bien qu’on fasse une synthèse de haut niveau, quelque chose d’un peu philosophique qui serait une façon de tirer parti de cette expérience pour pouvoir la réutiliser dans le cas des systèmes qui marcheraient à partir de la voix, d’un système vocal.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci Jean-Jacques, nous allons en tenir compte, c’est une bonne recommandation. Il va y avoir une autre session, mercredi, nous allons rentrer dans la question de l’acceptation universelle des TLD. Il y a aussi un atelier. Si ce thème vous intéresse, venez, participez à ces sessions, posez vs questions et fournissez aussi vos contributions concernant la feuille de route sur l’acceptation universelle, c’est important pour notre rapport final. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Rinalia. Merci Edmon et merci Sarmad Hussain, Han Chuan Lee, Ed et monsieur Blanchet aussi. Voilà, c’était une très bonne leçon pour voir le travail qui nous reste à faire concernant les variantes IDN. Je sais qu’il y a beaucoup de gens dans notre communauté qui pourraient nous aider. Si c’est le cas, d’abord, regardez l’acceptation universelle et tout ce qui concerne ces variantes et sur notre site et regardez le groupe de travail IDN qui va travailler sur ces thèmes-là.

Si vous voulez rentrer dans ce groupe de travail, puisque je vois qu’il y a davantage de rouge que de orange et de vert sur cette diapo. Si vous parlez une de ces langues, une des langues qui apparaissent sur cette diapo, veuillez joindre ce groupe de travail sur les IDN. Je crois que nous avons vraiment couvert toutes ces langues et les problèmes concernant ces langues dans cette salle.

Une dernière chose, il y avait une question concernant les diapos. Les diapos qu’on a utilisées cet après-midi sont déjà sur le site de l’ICANN et les diapos qui concernant cette session, ces diapos n’ont pas encore été postées sur ce site, est-ce qu’on peut le faire? Oui, parfait, merci beaucoup.

Il nous reste quelques minutes, c’est tout et nous sommes un peu en retard. Il nous reste encore deux choses dans notre ordre du jour. Il nous faut sélectionner des représentants pour la séance de jeudi sur le renforcement des responsabilités de l’ICANN. Les personnes qui travaillent dans le domaine de cette session, de cette séance, sont Patrik Fälström, [inaudible].

Nous en avons parlé, donc je pense que la personne la plus appropriée pour s’occuper de cela est Carlton Samuels. Je pense qu’il s’y connaît dans ce problème et ça sera une manière d’inclure un peu de diversité, si ce n’est pas possible. Mais bon, de toute façon, on aura un groupe dominé par la langue anglaise et par les hommes, mais bon, tant pis.

Ensuite, en ce qui concerne la conclusion et concernant le rapport AT-Large de Londres, la synthèse de la séance de travail d’ALAC, je pense que nous devons couvrir toutes les réunions qui vont avoir lieu au sein de l’ICANN.

Si vous êtes dans une autre salle, dans une salle qui n’est pas cette salle dans laquelle nous nous trouvons, si vous êtes dans une autre réunion de l’ICANN, prenez des notes et si vous prenez ces notes vous pouvez mettre votre rapport. On n’a pas besoin de rapports de plusieurs pages, ça peut être juste un paragraphe concernant le thème discuté et les conclusions auxquelles ont est arrivés dans cette salle.

Cela va nous aider, ça va aider les gens à savoir ce qui a été fait. C’est un petit résumé de ce qu’il se passe et ça va aider les gens qui sont chez eux et qui pensent qu’ils sont intéressés par un seul thème. Ça va leur permettre de voir cette synthèse sur la page et de dire « tiens, voilà, c’est la session qui m’intéresse ». Comme ça, ils peuvent aller directement sur le site principal d’ICANN et télécharger cette conférence ou cette table ronde ou cette présentation.

Cette petite synthèse va être publiée sur notre espace de travail et comme ça nous pourrions dire aux gens où se trouvent ces rapports. Envoyez-le au personnel de l’ICANN ou postez-le directement sur la

page Wiki. Si vous n’avez pas accès à la page Wiki, envoyez votre rapport au personnel de l’ICANN staff@atlarge.icann.org et eux le publieront.

Si vous avez des photos de session, ça peut être aussi très utile parce que ça montre vraiment la dynamique des réunions. Rappelez-vous, vous avez la chance d’être ici mais il y a beaucoup de gens qui n’ont pas pu venir et heureusement d’ailleurs parce que les hôtels sont tellement pleins à Londres que je ne sais pas où on les aurait logés.

Bien, quelques annonces de Gisella maintenant pour savoir ce que nous faisons après.

GISELLA GRUBER:

Merci Olivier. Il n’y a rien de plus aujourd’hui, formellement bien sûr, à part le football, tout dépend l’équipe que vous soutenez. On m’a dit que c’était le Brésil contre le Cameroun ce soir donc attention.

Sylvia Harlein m’a dit que si vous êtes les fans du Brésil, vous allez peut-être recevoir un chocolat. Demain matin, on commence à 7h30, on va donc rencontrer les SO, les AC et leurs présidents, c’est une session très importante pour l’ATLAS II, pour ALAC, pour les leaders des RALO, donc venez.

Nous n’avons pas ce type de réunion à toutes les réunions de l’ICANN, donc il faut vraiment en tirer parti. Cela aura lieu à Bellmore, niveau trois dans l’aile Ouest. Ensuite, de 8h30 à 9h30 nous aurons la réunion avec le conseil, venez, c’est important aussi, nous n’avons pas toujours

ce genre d’occasions pour entendre et pour participer et pour interagir avec le conseil.

Cela aura lieu à [inaudible], c’est au même niveau que la salle précédente. Ensuite, nous avons le groupe de travail d’ICANN Academy pour les gens qui appartiennent à ce groupe de travail et tous les autres, vous êtes bienvenus. Cela aura lieu ici.

Il est très important pour ceux qui ne sont pas ici dans cette salle et qui nous écoutent à distance de savoir que l’assemblée générale de NARALO et de l’EURALO aura lieu cette semaine. Toutes les ALS vont devoir participer à leurs assemblées générales. Nous n’avons pas toujours l’occasion de vous avoir dans les téléconférences mensuelles que nous faisons mais aujourd’hui ou cette semaine nous sommes tous ici et c’est l’occasion vraiment de se rencontrer, d’avoir une discussion enrichissante.

N’oubliez pas, participez à votre assemblée générale. Si vous ne savez pas quand est-ce que c’est, Heidi, moi-même et Ariel nous allons vous guider dans la semaine de réunion de l’ICANN pour vous le dire.

Demain après-midi, il y aura les deux sessions de travail d’ALAC dans cette salle, l’ordre du jour est disponible sur votre page Wiki. Et finalement, je vous dirais que demain soir nous avons la foire de l’ATLAS II, la foire d’opportunités d’ATLAS II et elle est destinée à toutes les ALS. Donc venez, on a un très beau programme.

Il y aura des orateurs, des intervenants, on a beaucoup travaillé sur ce programme aussi donc venez. Vous pouvez visiter la Tour de Londres un

autre jour, Big Ben et la Tour de Londres ne vont pas bouger mais la foire d’opportunités n’aura lieu que demain soir. Il y aura des jeux, des boissons, un cocktail donc venez. Vous aurez des boissons gratuites et de quoi manger gratuitement, donc venez, si vous ne pouvez pas venir, venez à distance en tout cas.

Toutes les ALS, s’il vous plait, portez les couleurs de votre ALS. Nous, le personnel, nous allons porter les couleurs d’ALAC, nous allons être plus discrets. Mais vous, vous-mêmes, les ALS, s’il vous plait, portez des foulards, des cravates, ce que vous voulez, de la couleur de votre RALO.

Et les couleurs, si vous ne savez pas quelles sont les couleurs: AFRALO, orange ; APRALO, rouge ; EURALO, bleu ; LACRALO, vert ; NARALO, jaune et même jaune doré si vous voulez.

Voilà, c’est notre programme pour demain. Nous avons une journée vraiment active, on commence de bonne heure et on finira tard mais c’est pour ça que nous sommes venus à Londres donc je compte sur vous. Merci beaucoup, Olivier vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Gisella pour toutes ces informations. Je crois qu’il ne nous reste plus qu’un seul point et ce sera les remerciements aux interprètes qui ont fait un très bon travail cet après-midi. Elles ont travaillé non-stop pendant trois heures et dix-huit minutes. Donc, bravo.

Nous allons aussi remercier les équipes techniques qui se sont occupées du son, de la vidéo et qui ont filmé toute notre réunion. Vous savez que c’est important pour notre participation à distance.

D'ailleurs, on a reçu de très bons commentaires de la part des participants à distance, ils sont très contents donc on les applaudit aussi.

Bien, Heidi va demander de remercier les équipes techniques, elle me contrôle. « Est-ce que Dev a pu parler? » Oui, il a parlé pendant deux minutes. Merci, merci à tous, merci Heidi et son équipe. Ils ont fait du très bon travail aussi.

Et merci à toutes les personnes qui nous ont suivis à distance. J'ai vu qu'il y en avait pas mal, donc merci à tous, bonne soirée. Reposez-vous bien, sauf les personnes qui doivent rédiger notre rapport final, merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]